



## LES OVINS EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

### Les principales caractéristiques de la filière ovine

Ce dossier a pour objectif de présenter les informations disponibles concernant les ovins dans le Centre-Val de Loire en avril 2016.

Les données proviennent en partie des enquêtes et opérations de synthèse réalisées par le service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère en charge de l'agriculture.

Une note méthodologique, en fin de document, décrit les différentes sources utilisées.

Il permet de situer la région en termes d'effectifs d'animaux, de production de viande, et de situer les cotations sur longue période.



# Sommaire

<b>1</b>	<b>Structure de production de la filière</b> .....	<b>3</b>
1.1	Le cheptel et son évolution depuis 2000.....	3
1.1.1	Localisation et orientation.....	3
1.1.2	Part du cheptel régional en France.....	5
1.1.3	Evolution de l'effectif régional.....	7
1.1.4	La production d'ovins en mode biologique en Centre-Val de Loire.....	8
1.2	Rappel sur les caractéristiques des exploitations ayant des ovins en 2010.....	10
1.2.1	Evolution du nombre d'exploitations.....	10
1.2.2	Spécialisation des exploitations.....	13
1.2.3	Taille des troupeaux.....	14
1.2.4	Statuts juridiques des exploitations.....	16
1.3	La main d'œuvre destinée aux ovins.....	17
<b>2</b>	<b>Production de viande finie et abattages</b> .....	<b>18</b>
<b>3</b>	<b>Les informations économiques de la filière</b> .....	<b>21</b>
3.1	Evolution des prix : cours de l'agneau en bassin nord.....	21
3.2	Evolution de l'indice des prix des consommations intermédiaires.....	22
3.3	Evolution du revenu courant avant impôt (RCAI) en France.....	23
3.4	Aides versées aux exploitations ayant des ovins.....	24
<b>4</b>	<b>Organisation de la filière en région</b> .....	<b>25</b>
4.1	Les formations en lycée agricole.....	25
4.2	Le réseau des marchés.....	26
4.3	Les signes de qualité.....	27
4.4	Le réseau des abattoirs.....	28
4.5	Les organisations de producteurs.....	29
<b>5</b>	<b>La consommation de viande en France</b> .....	<b>30</b>
<b>6</b>	<b>La filière ovine : France, Europe, monde</b> .....	<b>32</b>
6.1	Le commerce extérieur français.....	32
6.1.1	Commerce extérieur d'agneaux vivants.....	32
6.1.2	Importations françaises de viande ovine.....	32
6.2	Le marché européen.....	33
6.3	Les ovins dans quelques zones productrices.....	34
6.3.1	Le cheptel.....	34
6.3.2	La production de viande ovine finie.....	35
6.3.3	La consommation de viande ovine par habitant.....	35



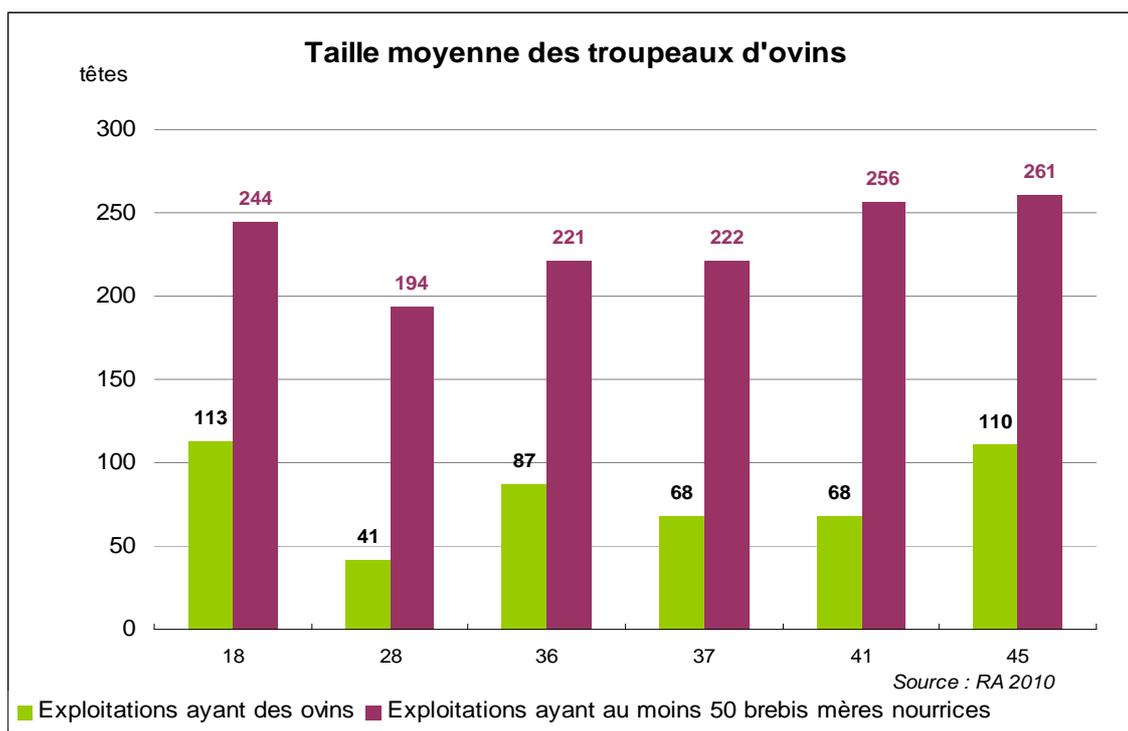
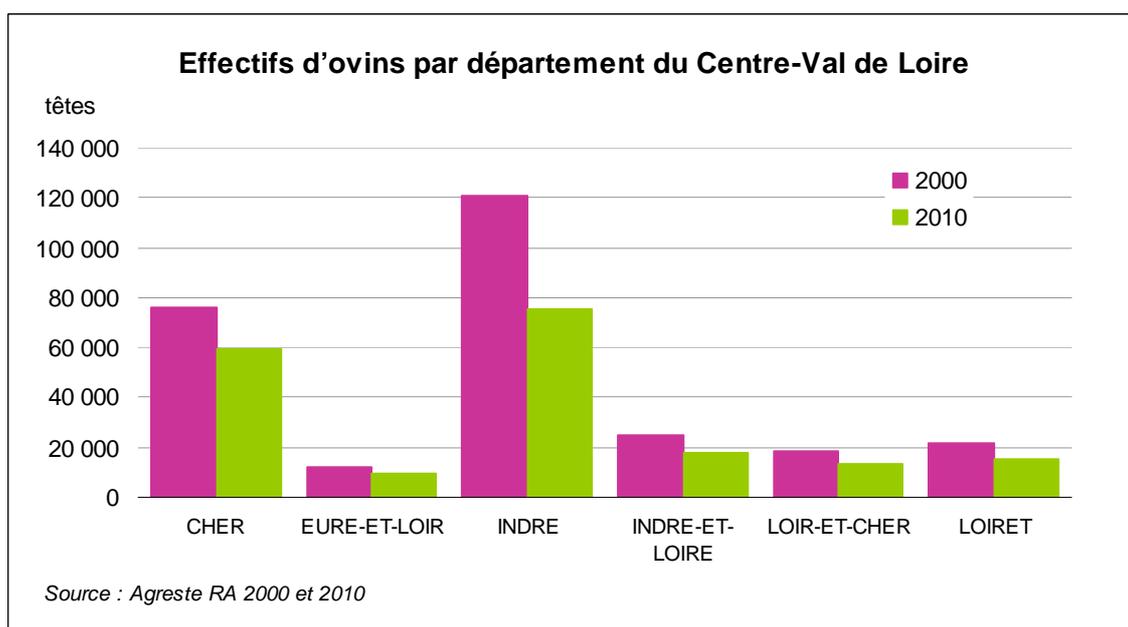
# 1 Structure de production de la filière

## 1.1 Le cheptel et son évolution depuis 2000

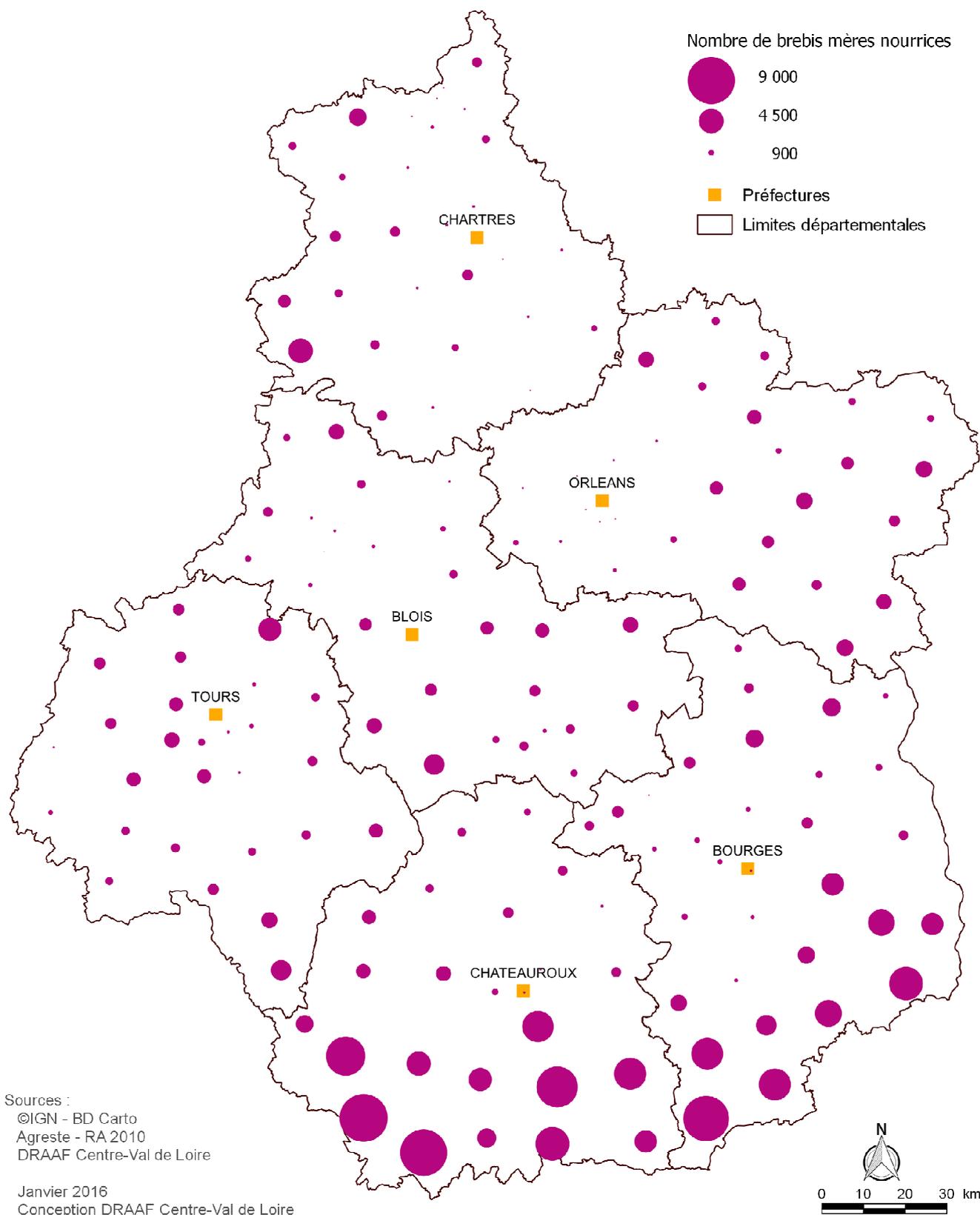
### 1.1.1 Localisation et orientation

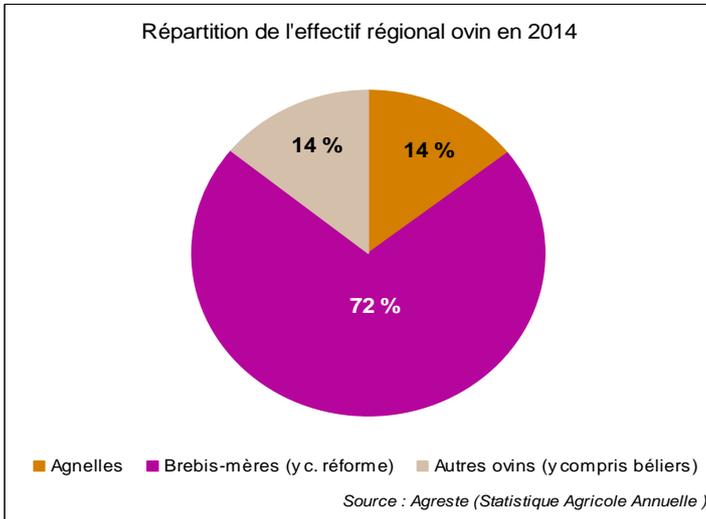
Effectif ovin en 2014	
Cher	52 210
Eure-et-Loir	S
Indre	65 420
Indre-et-Loire	S
Loir-et-Cher	S
Loiret	S
<b>Centre-Val de Loire</b>	<b>166 500</b>

L'Indre et le Cher sont les principaux départements régionaux éleveurs d'ovins. En Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher et Loiret, les troupeaux sont très peu nombreux, voire quasiment inexistant dans certains départements. Dans le Cher et le Loiret, le troupeau moyen compte plus de 110 têtes. Dans tous les autres départements régionaux, il est en moyenne plus petit. En Eure-et-Loir il compte 41 têtes en 2010.



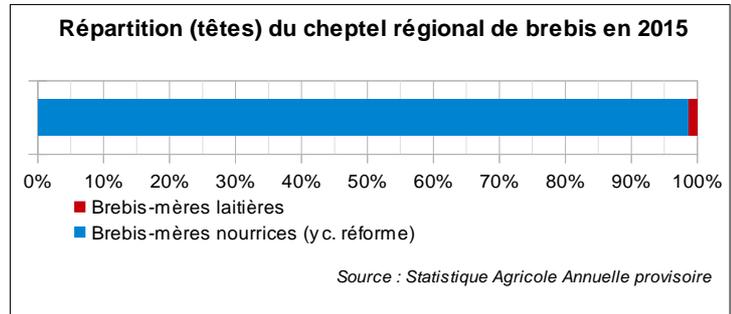
## Répartition cantonale des brebis-mères nourrices





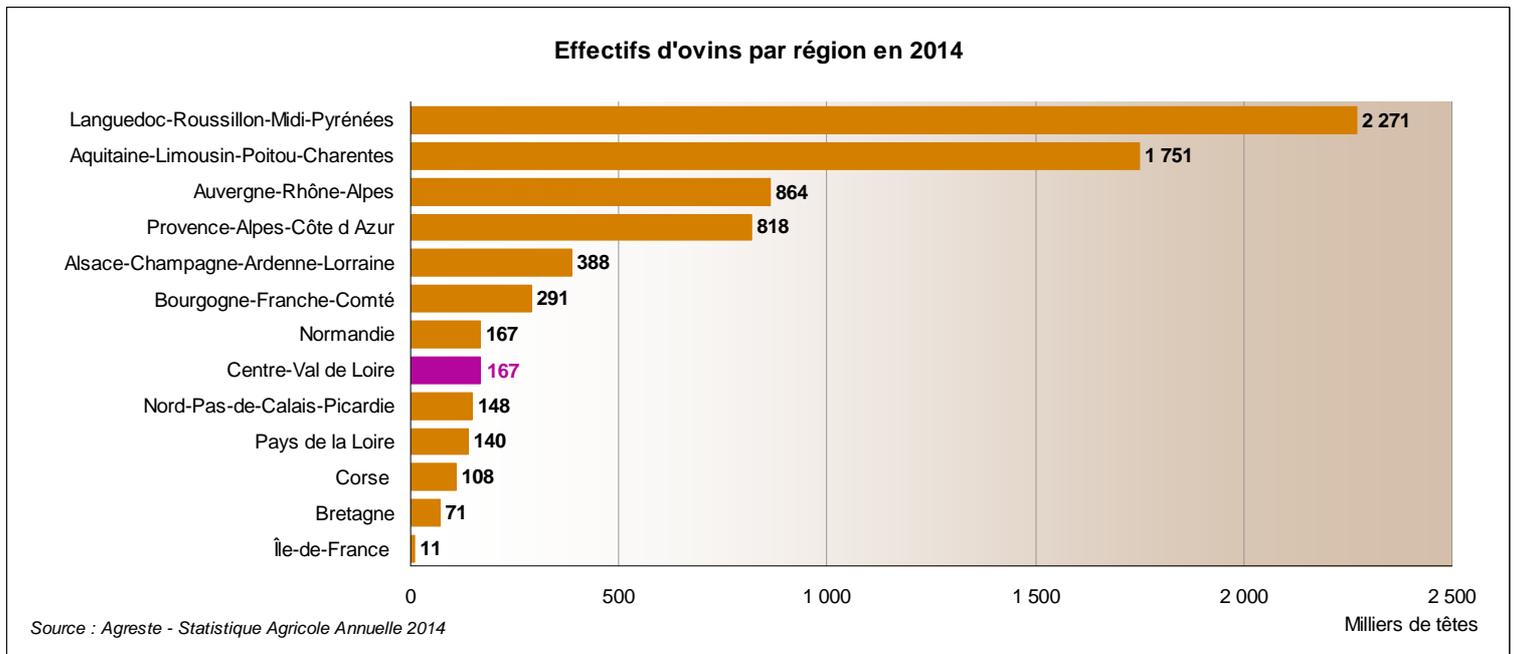
Nbre d'exploitations ayant des brebis mères laitières en 2010	Nbre de têtes Brebis mères laitières (y c.réforme) en 2010
13	1381

Source : RA 2010



Près de trois quarts du cheptel ovins régional est constitué de brebis-mères. C'est un troupeau majoritairement à orientation viande.

### 1.1.2 Part du cheptel régional en France

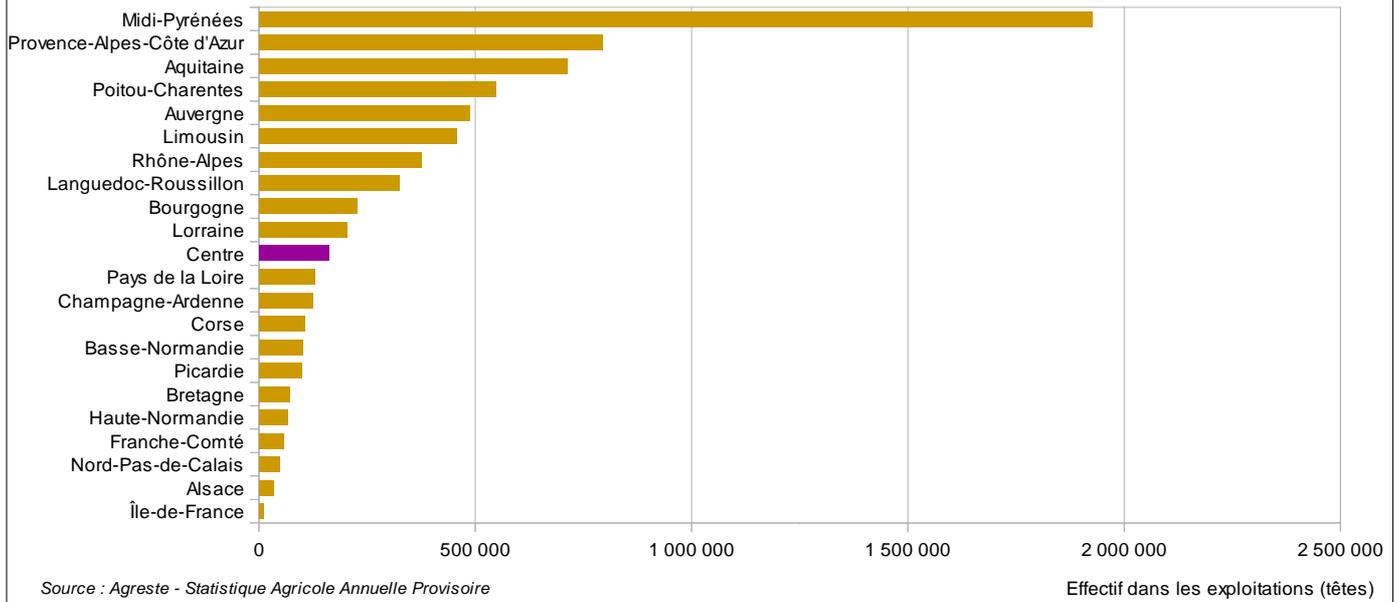


Avec 167 000 ovins en 2014, le Centre-Val de Loire se place dans le groupe de régions qui en ont peu. Avec 2,2 millions de têtes, la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées détient près d'un tiers du troupeau métropolitain. En 2012, c'était la région Midi-Pyrénées d'alors qui tenait le plus important cheptel régional, (1,8 million de têtes), loin devant la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (800 000 têtes). À la différence du cheptel laitier (concentré, autour de trois fromages sous appellation d'origine et dans trois régions : Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon pour le fromage de Roquefort, Aquitaine pour le fromage Ossau-Iraty et Corse, pour le Broccio), le cheptel ovin viande est plus dispersé : 60 % des effectifs de brebis et agnelles viande sont présents dans cinq des anciennes régions.

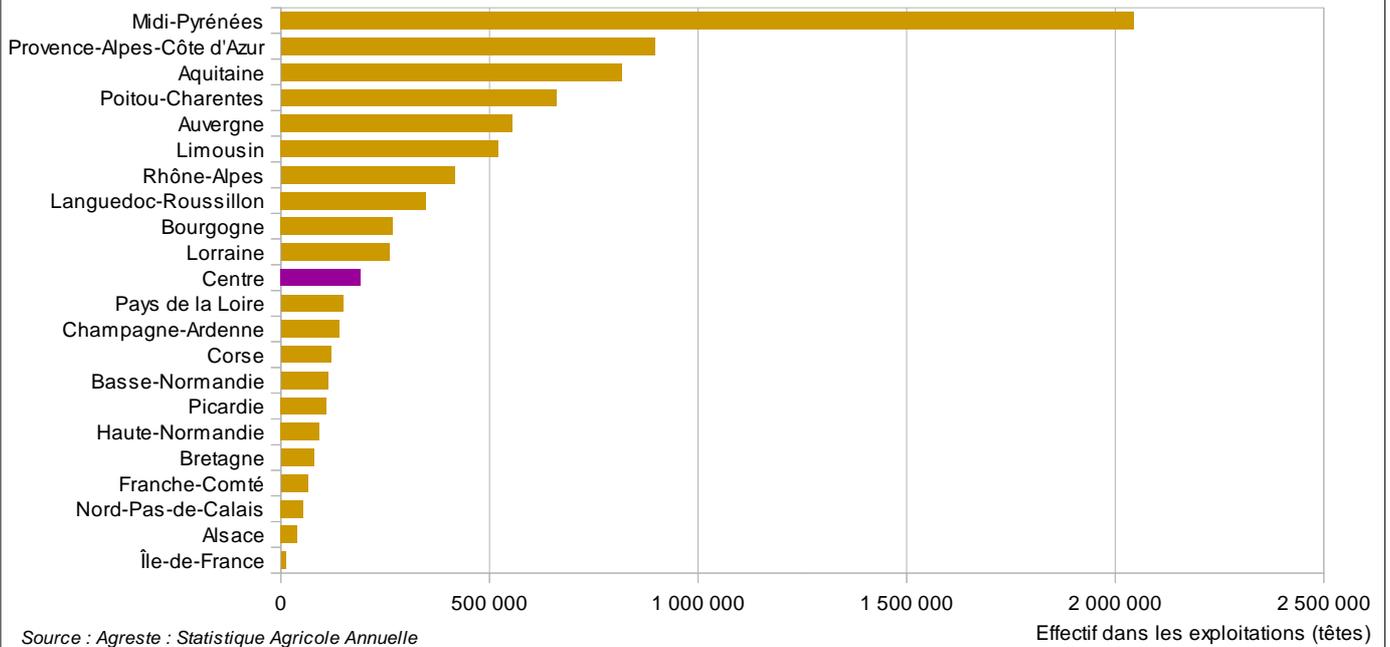
Le rang de la région Centre-Val de Loire n'a pas évolué entre 2010 et 2014. En 2014, les cheptels des régions Midi-Pyrénées (17 % des effectifs nationaux) et Poitou-Charentes (11 %) ont progressé par rapport à 2013, contrairement aux deux années précédentes. En revanche, le cheptel ovin de Provence-Alpes-Côte-d'Azur (14 % des effectifs), Auvergne et Limousin (9 % chacune) ont continué de reculer. En 2015, les cinq anciennes régions voient leurs cheptels reculer.



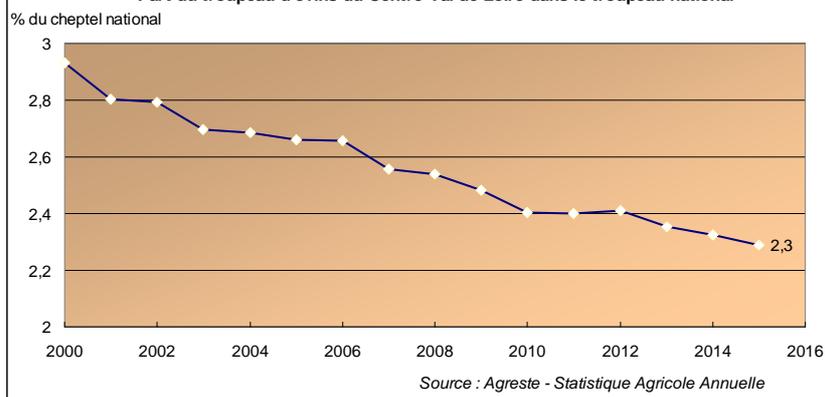
### Effectifs ovins régionaux en 2015



### Effectifs ovins régionaux en 2010



### Part du troupeau d'ovins du Centre-Val de Loire dans le troupeau national

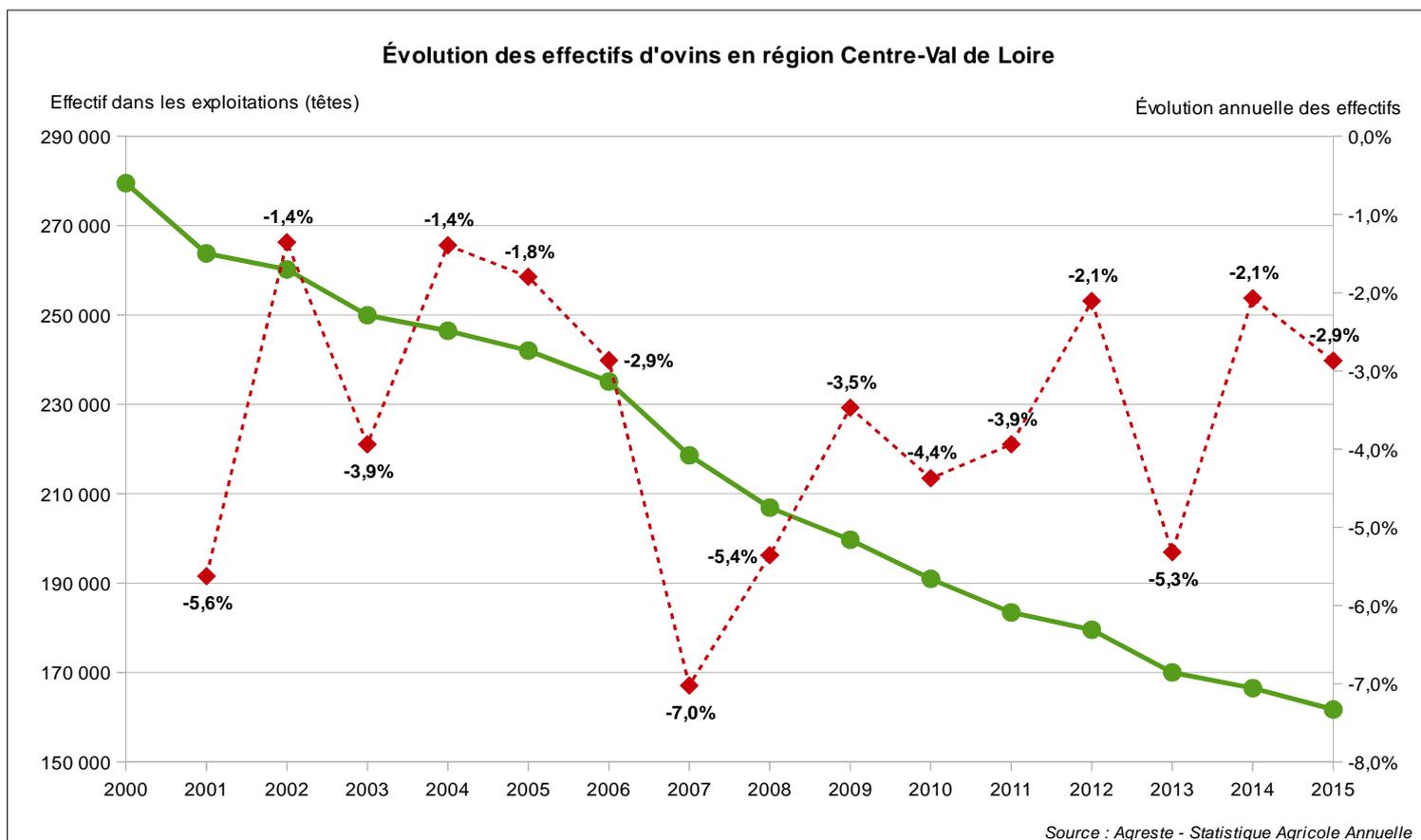


## 1.1.3 Evolution de l'effectif régional

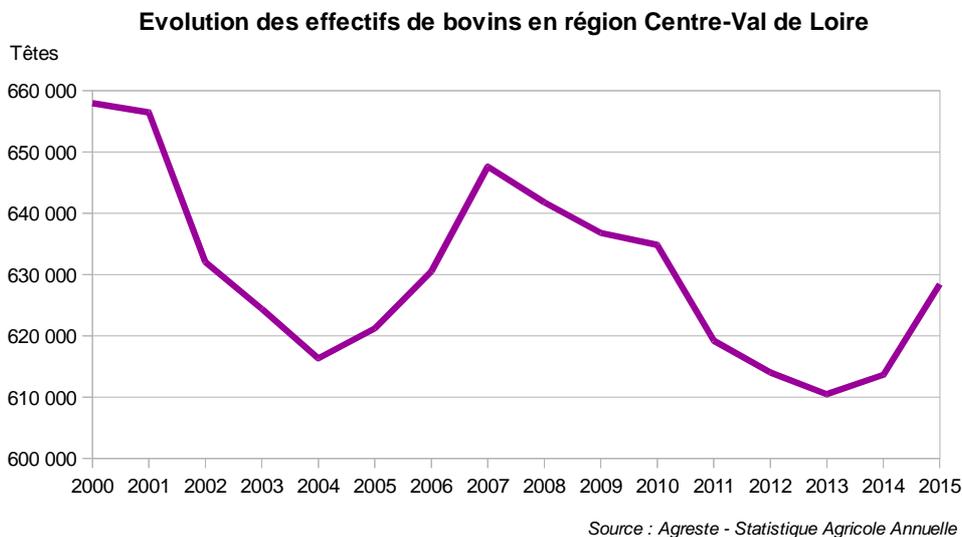
### Des effectifs qui ne sont pas encore stabilisés

Depuis 2000, les effectifs du cheptel régional et français sont en diminution constante. En 14 ans (de 2000 à 2014), l'effectif régional d'ovins a perdu 40 %, passant de 279 milliers de têtes à 166 milliers d'unités. Dans le même temps, la chute est un peu moindre au niveau national. On dénombre 7,2 millions d'ovins en 2014, pour 9,5 millions en 2000. C'est donc une chute des effectifs de 25 %.

Pour comparaison, entre 2010 et 2014, l'effectif régional de bovins a diminué de 4% et connaît des périodes d'augmentation.



Pour comparaison :



Aux causes structurelles d'un déclin aussi régulier sont venus s'ajouter au cours de ces dernières années des facteurs conjoncturels :

- climatiques, avec les fortes chaleurs de 2003, 2005 et 2011 ;
- économiques, avec l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2006 du découplage à 50 % de la prime à la brebis puis en 2010 le seuil de 50 brebis et les fluctuations des coûts de l'alimentation et des cours de l'agneau ;
- techniques, avec l'identification des ovins et l'amélioration de la rentabilité de la filière bovine ;
- sanitaires, avec depuis 2001 deux crises qui ont fortement impacté les effectifs :
  - la fièvre aphteuse en Grande Bretagne en 2001. La consommation de viande de mouton a été affectée par l'effondrement de l'offre causé par l'épizootie de fièvre aphteuse qu'a connue le Royaume-Uni, des cas ayant également été enregistrés en France, en Irlande et aux Pays-Bas
  - et la fièvre catarrhale ovine (FCO) en 2008-2009.

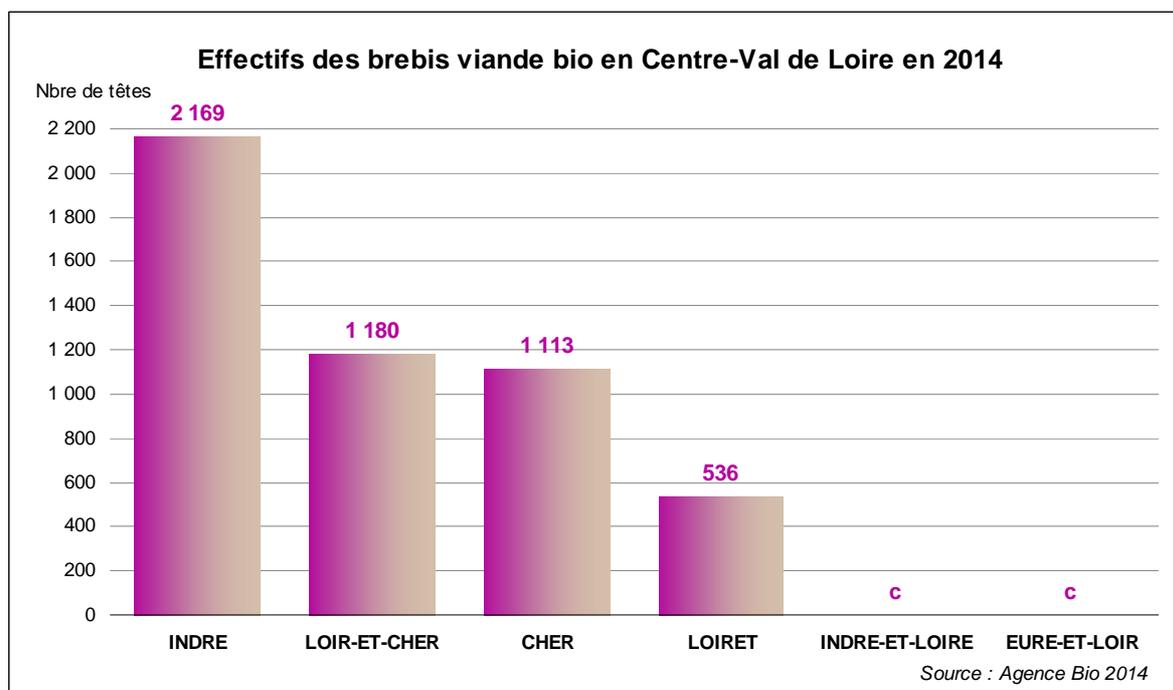
En France, où les deux types de production ovine existent (laitière et viande), le cheptel ovin lait résiste mieux que le cheptel ovin viande. Concernant les ovins lait, les effectifs de brebis laitières et d'agnelles laitières saillies sont relativement stables. Entre 2001 et 2014, ils baissent de seulement 76 000 têtes (- 5 %), passant de moins de 1,7 million de têtes à près de 1,6 millions de têtes. Ce cheptel est soutenu par des fabrications fromagères sous signe officiel de qualité qui permettent une bonne valorisation de la production. À l'inverse, le cheptel ovin viande, plus important en effectif, a chuté entre 2001 et 2014, passant de 5,5 millions de têtes de brebis et agnelles saillies en 2001 à 3,9 millions de têtes en 2014, soit une perte de 1,6 millions de têtes (- 29 %) sur près de 15 ans.

### 1.1.4 La production d'ovins en mode biologique en Centre-Val de Loire

La production d'ovins en mode biologique est marginale en Centre-Val de Loire, avec seulement 3 % du troupeau. Même si la tendance à l'accroissement est présente et régulière, - le troupeau passe de 2500 brebis en mode biologique en 2010, à moins de 5500 en 2014 - l'augmentation est lente et peu active. Le troupeau de brebis élevage biologique a cependant connu une vive augmentation au début des années 2000. Le mouvement a décélééré depuis, connaissant même une baisse de 2005 à 2008.

Alors qu'il représente une très faible part de la totalité du troupeau régional, le département du Loir-et-Cher occupe une place remarquable, en parvenant à s'intercaler pour le mode biologique entre l'Indre et le Cher.

La place de la région ne diffère pas de celle concernant la totalité des effectifs. Sa part dans l'effectif bio est modeste.

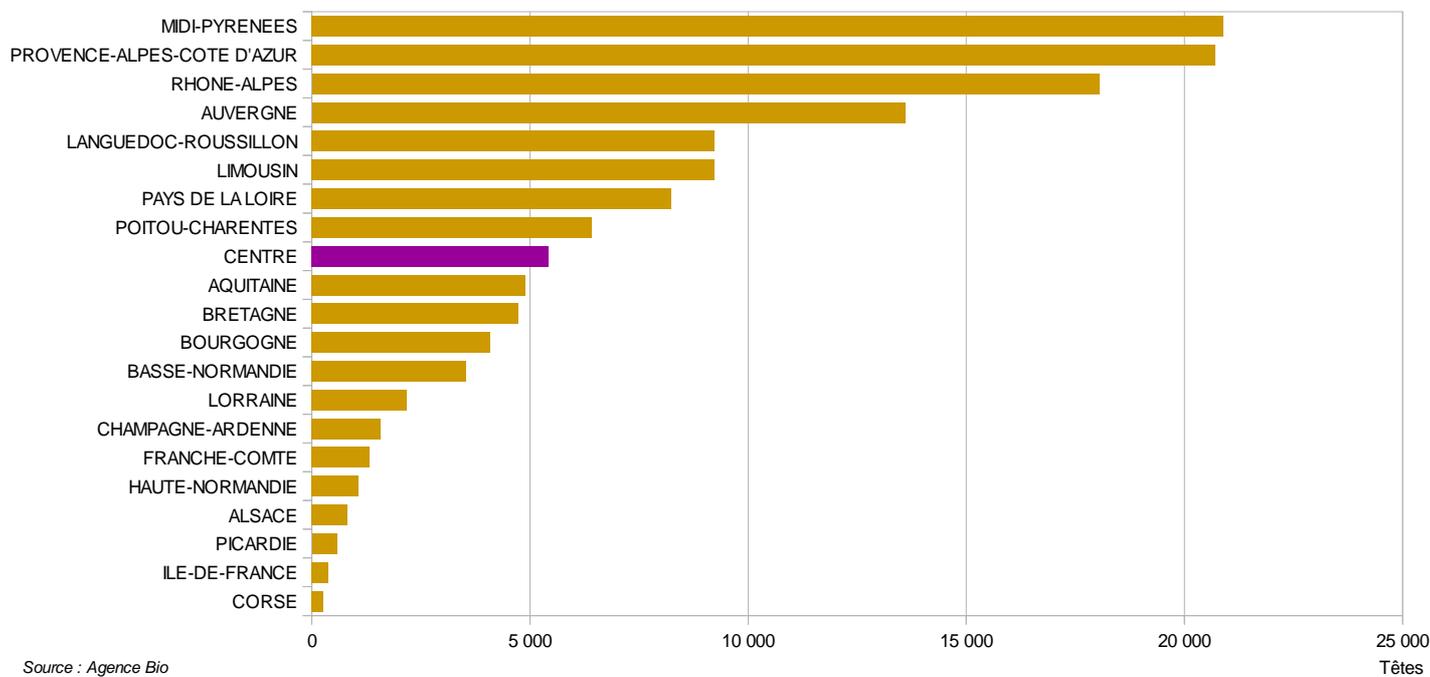


### Nombre de brebis élevées en mode biologique de 2001 à 2014 en Centre-Val de Loire



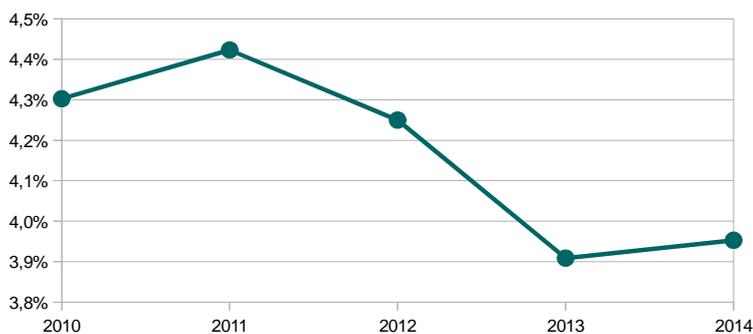
Sources : AgenceBio, Srise Centre-Val de Loire

### Effectifs régionaux de brebis viande bio en 2014



Source : Agence Bio

### Évolution de la part du cheptel de brebis allaitantes certifiées bio par rapport au même cheptel français



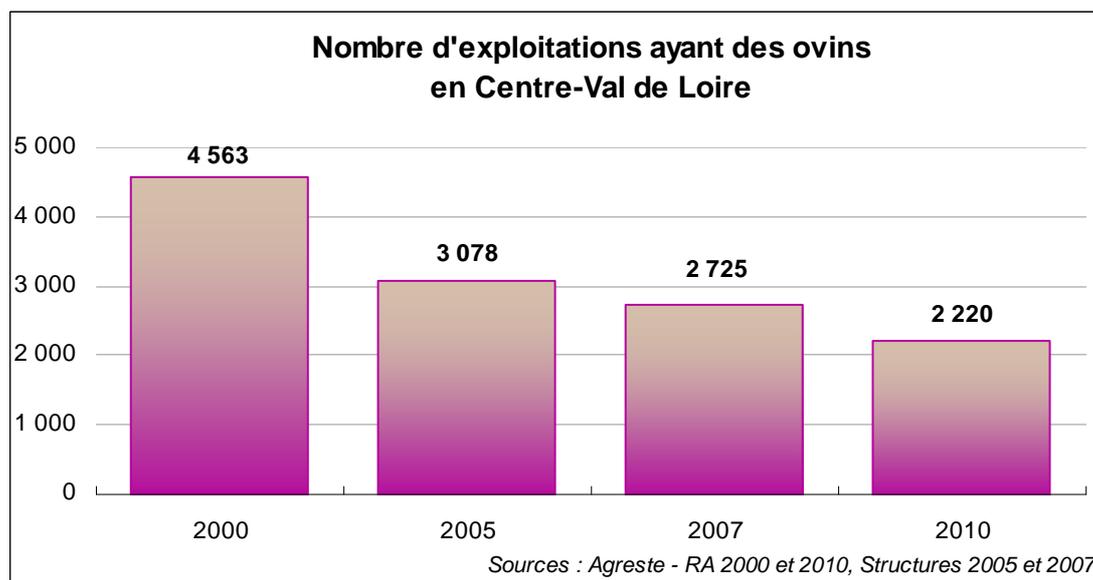
Source : Agence Bio



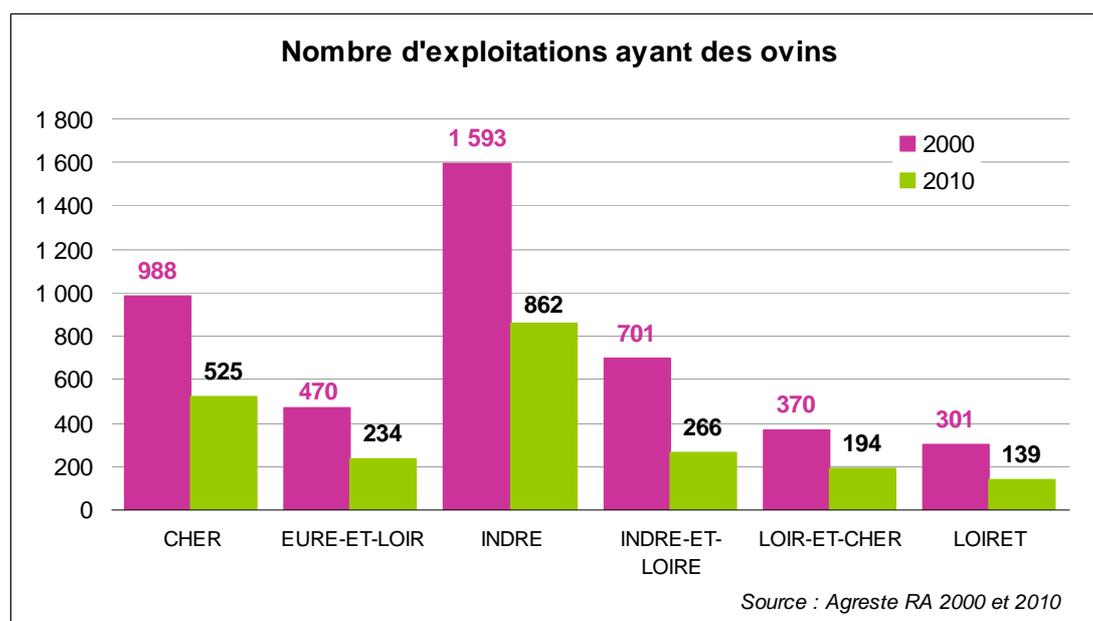
## 1.2 Rappel sur les caractéristiques des exploitations ayant des ovins en 2010

### 1.2.1 Evolution du nombre d'exploitations

Lors du RA 2010, les exploitations enquêtées possédaient soit une surface agricole utilisée supérieure ou égale à 1 hectare, soit au moins 6 brebis-mères, soit avaient au moins produit au cours de la campagne 2009-2010 dix ovins de boucherie.

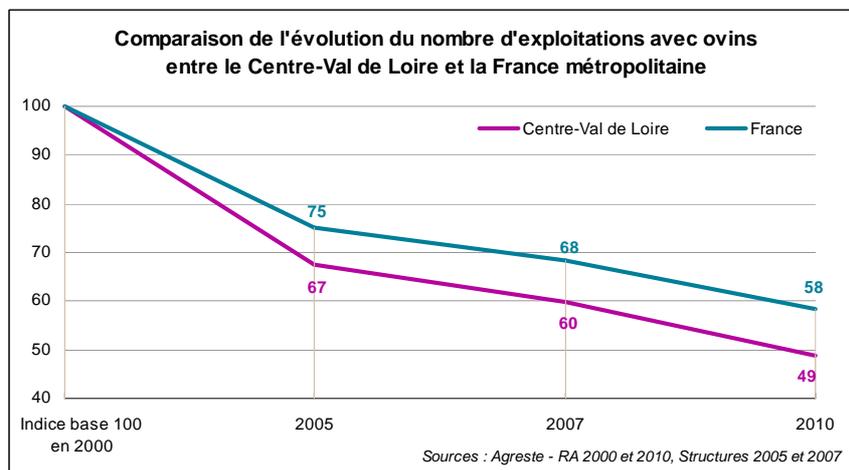


Le nombre d'exploitations ayant des ovins a diminué de moitié en Centre-Val de Loire en 10 ans. On en compte 2 220 en 2010, pour 4 563 en 2000, soit une perte de 51%. Aux mêmes dates, on relevait en France 55 840 unités en 2010 et 95 600 unités en 2000, soit une perte de 41%.

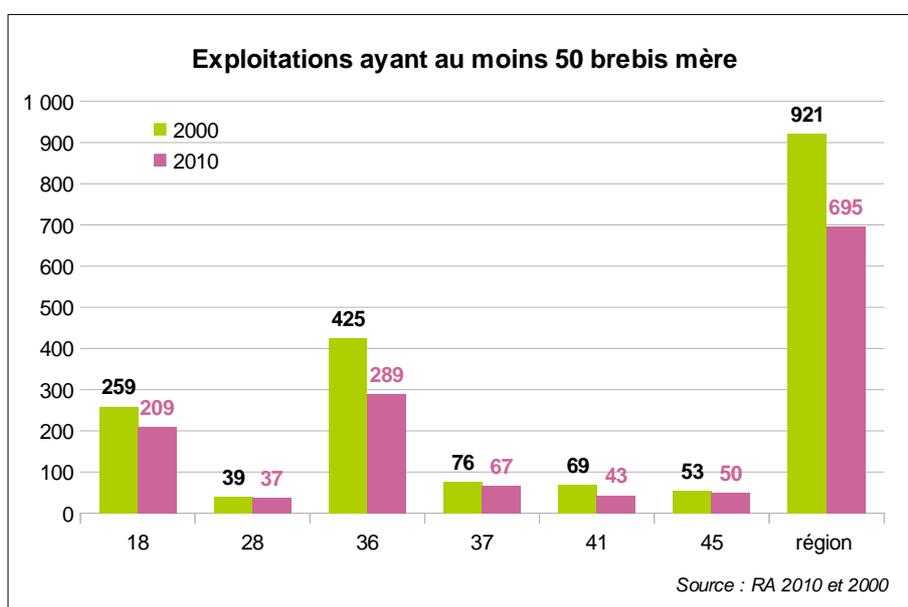


En 2010, sur les 2 220 exploitations du Centre-Val de Loire ayant des ovins, près des deux tiers ont leur siège d'exploitation localisé dans l'Indre ou dans le Cher.

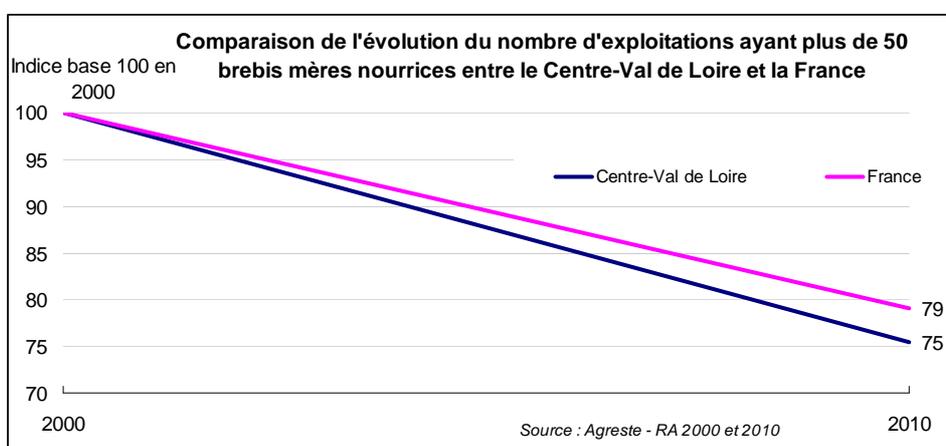




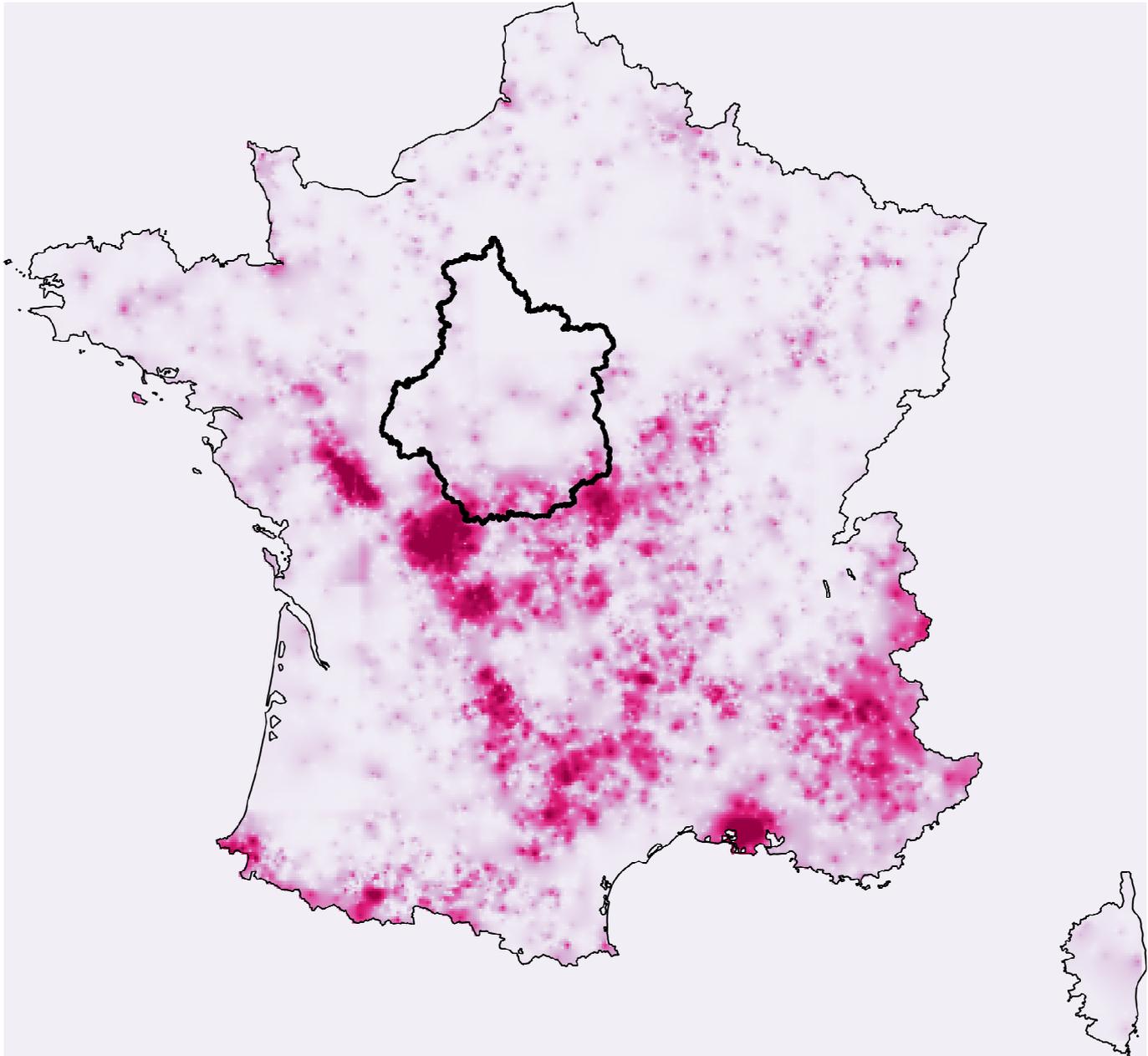
Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations avec des ovins en région Centre-Val de Loire a chuté de plus de moitié, soit un rythme annuel frisant  $-7\%$ . En France, cette baisse est moins rapide ( $5,3\%$  par an). La différence est particulièrement nette au cours des années 2000 à 2005, à la défaveur de la région.



Moins d'un tiers des exploitations ayant des ovins en 2010 possèdent au moins 50 brebis-mères. Un quart des exploitations régionales détenant plus de 50 brebis-mères a disparu entre 2000 et 2010. Elles résistent mieux que celles qui en détiennent moins et les exploitations qui en détenaient peu ont disparu ou se sont spécialisées sur d'autres productions.



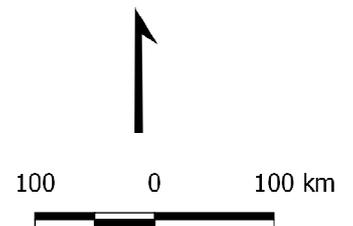
## IMPLANTATION DES EXPLOITATIONS AYANT PLUS DE 50 BREBIS MÈRES NOURRICES



 Limite de la région Centre-Val de Loire

Nb d'exploitations (par interpolation spatiale de type splines bilinéaires)

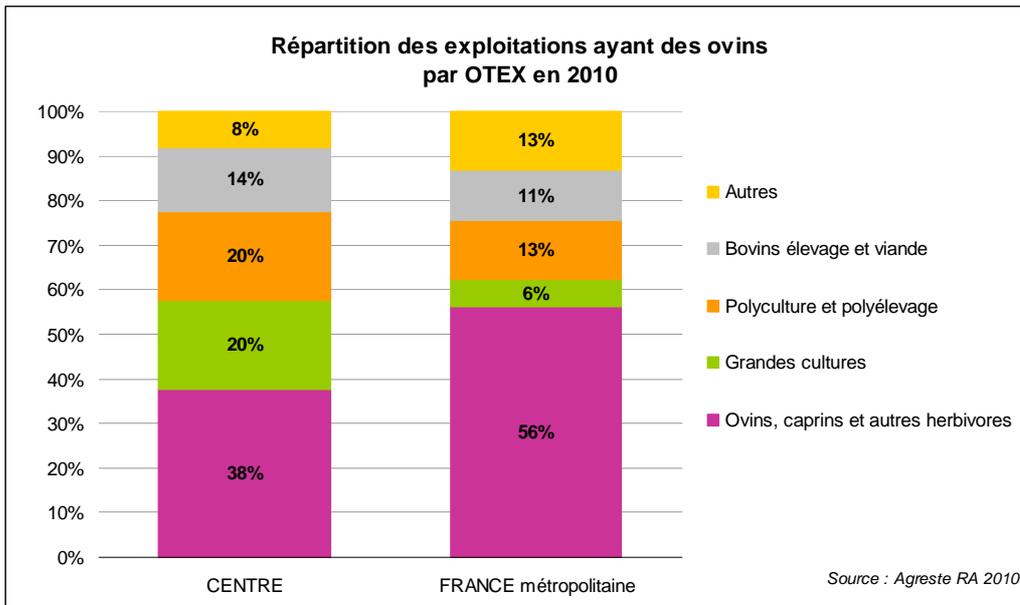
-  < 1
-  2
-  3
-  5
-  > 10



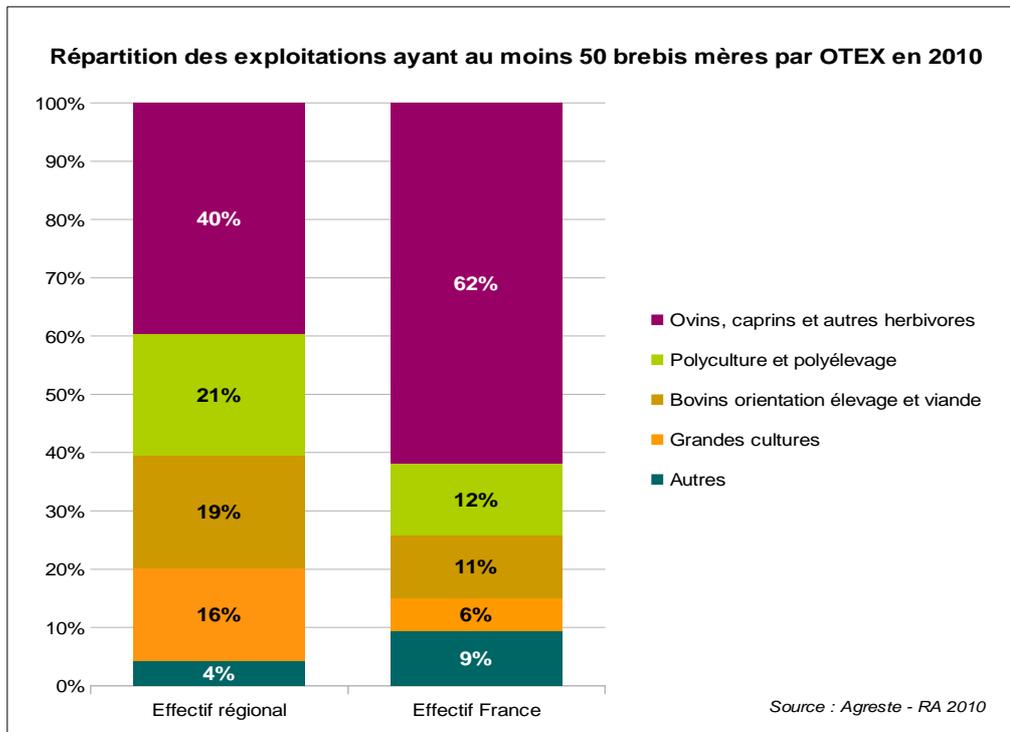
Sources :  
©IGN - BD Carto  
DRAAF Centre-Val de Loire (RA 2010)  
Date de réalisation : 4 / 2016  
Conception DRAAF Centre-Val de Loire



## 1.2.2 Spécialisation des exploitations



En Centre-Val de Loire en 2010, 38 % des exploitations avec ovins ont une orientation spécialisée contre 56% en moyenne nationale à la même date. En région, 20 % sont orientées vers la production de grandes cultures.



En région, les exploitants privilégient les systèmes mixtes et les ateliers complémentaires.

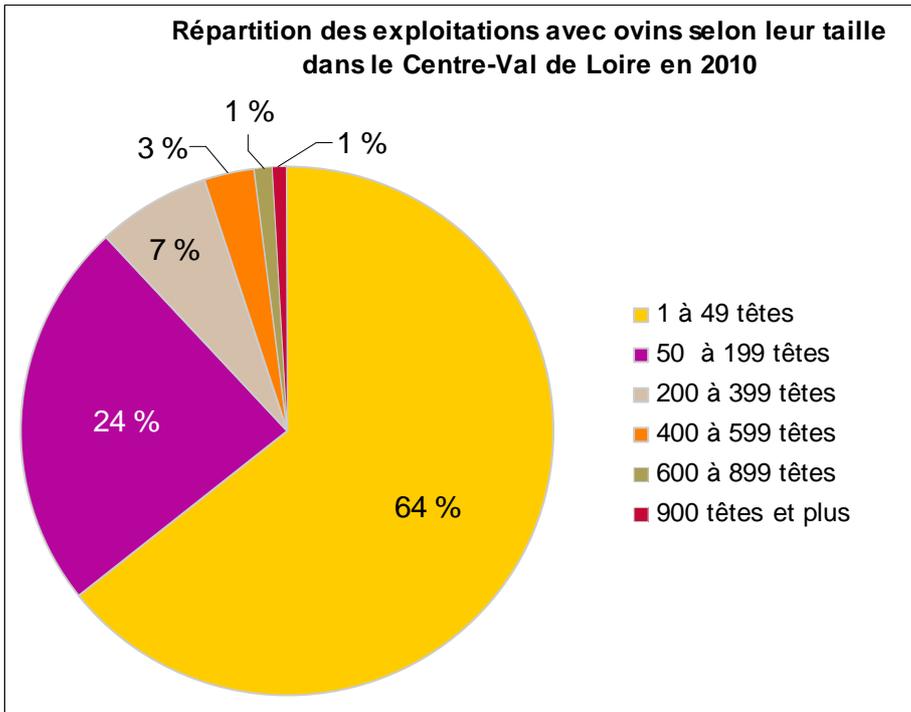
**L'OTEX (orientation technico-économique) :** Une exploitation est spécialisée dans une orientation si la PBS (production brute standard) de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.

**La PBS :** Cet indicateur ne représente pas des résultats économiques réels. Il repose sur des coefficients destinés à estimer la valeur de la production potentielle associée aux surfaces et au cheptel, hors toute subvention et déduction faite des coûts spécifiques associés à cette production. Chaque coefficient se rapporte à un hectare de culture ou à une tête de cheptel. On calcule la production brute standard des différentes productions, ainsi que la production brute totale de l'exploitation.

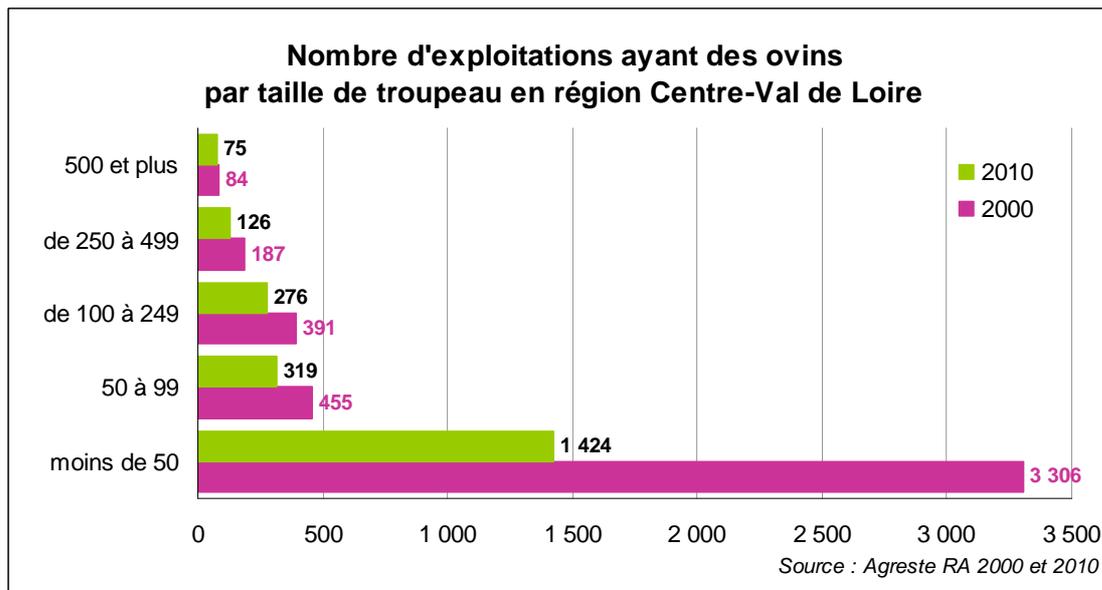
**Type d'activité relevant de l'OTEX polyculture polyélevage :** horticulture et cultures permanentes combinées/ exploitations combinant grandes cultures et horticulture/ grandes cultures et vignes/ grandes cultures et cultures permanentes/ polyculture à orientation grandes cultures / autres exploitations de polyculture/ polyélevage à orientation laitière/ polyélevage à orientation herbivores autres que laitiers



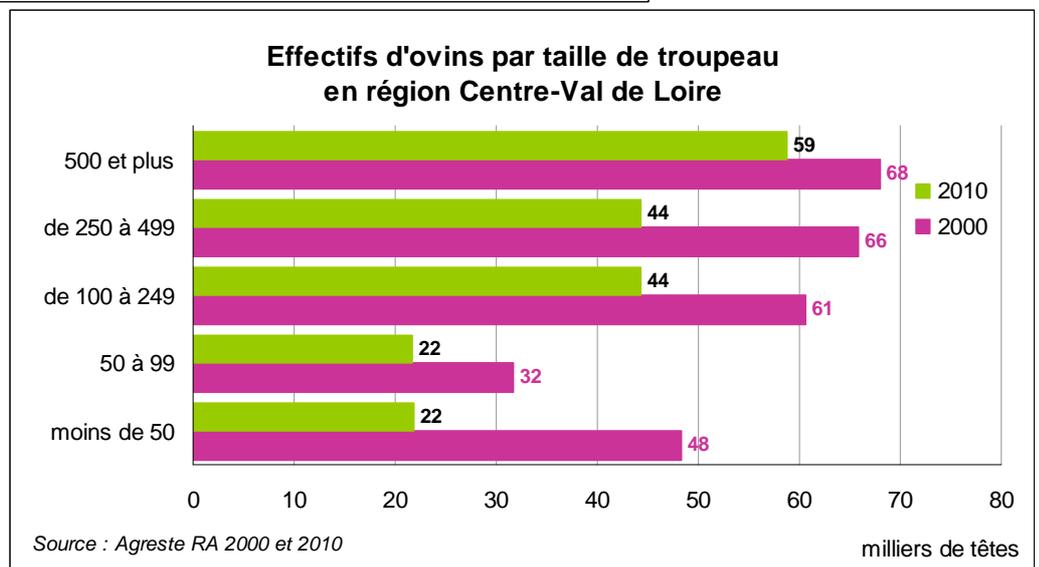
### 1.2.3 Taille des troupeaux



Les exploitations ovines de la région ont majoritairement des troupeaux de petite taille : près de 64 % détiennent moins de 50 têtes et 88 % moins de 200 têtes. On distingue deux populations d'éleveurs : des éleveurs « professionnels » avec de gros troupeaux (plus de 200 brebis) et des éleveurs avec quelques moutons (moins de 49 brebis). Pour ces deux populations, les évolutions sont différentes.

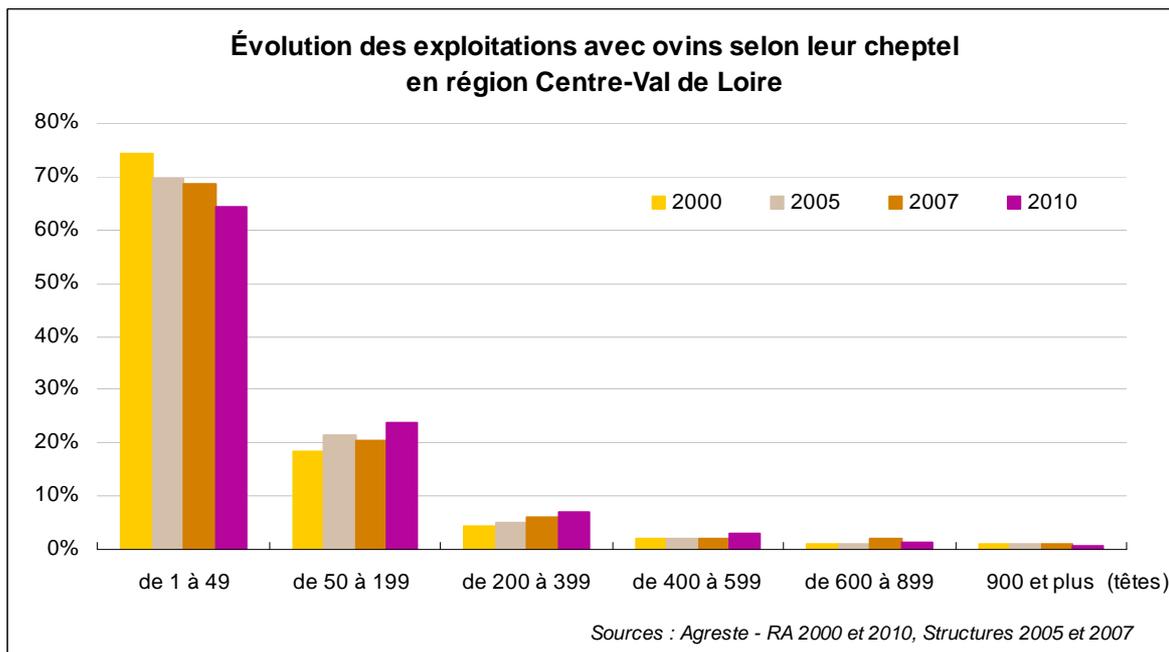
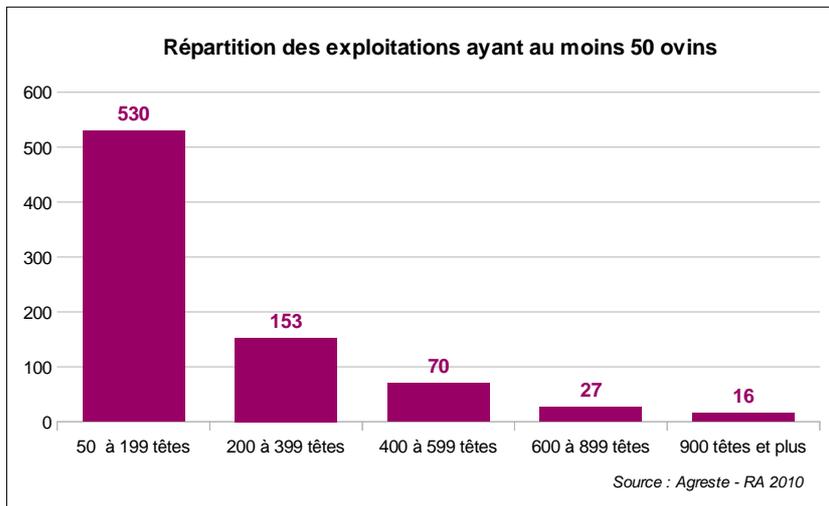


En 2010 en Centre-Val de Loire, les exploitations ayant des petits troupeaux d'ovins (moins de 50) ont diminué de moitié depuis 2000. On en comptait alors près de 3500, il en reste moins de 1500 dix ans plus tard, en 2010.

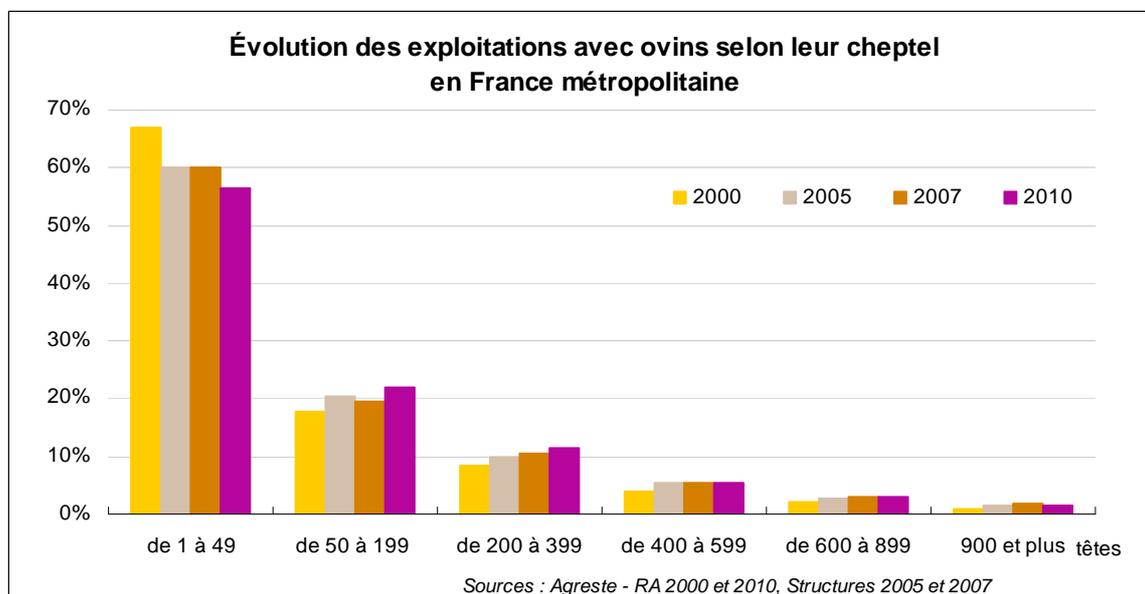


**Note de lecture :** en 2010, on compte 22 000 ovins dans des exploitations qui en comptent chacune entre 1 et 49

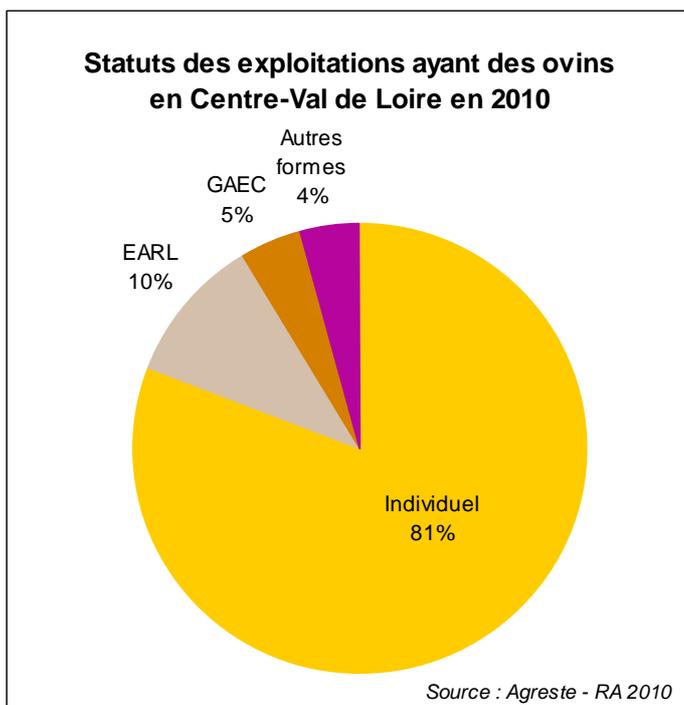




Les exploitations élevant des troupeaux de plus de 600 têtes sont également en diminution, même si elle est d'ampleur bien moindre que celles des exploitations ayant moins de 50 têtes. Il s'agit principalement d'une augmentation des troupeaux de taille intermédiaire, ce qui diffère de la tendance nationale. Tout se passe comme si le seuil de viabilité pour conserver un troupeau ovin - en matière de nombre de têtes - a augmenté entre 2000 et 2010. Ceux de moins de 50 unités disparaissent, sans pour autant générer de transfert d'animaux vers de très grosses exploitations.



## Statuts juridiques des exploitations



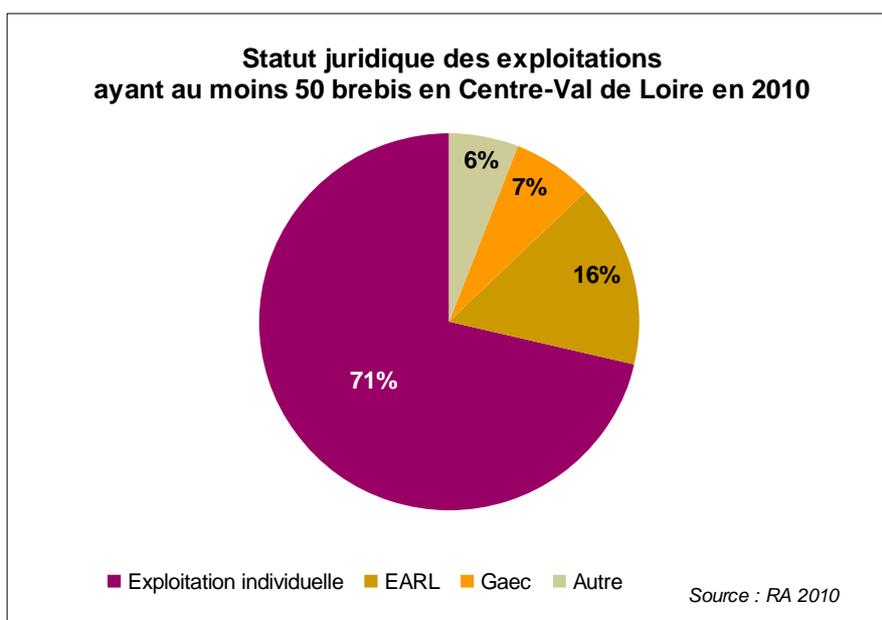
Les exploitations individuelles restent très largement majoritaires (plus de 80 %). La forme sociétaire la plus développée est l'EARL et elle représente 10 % des exploitations considérées.

**Effectif moyen du troupeau d'ovins selon la forme juridique de l'exploitation ayant des ovins en 2010**

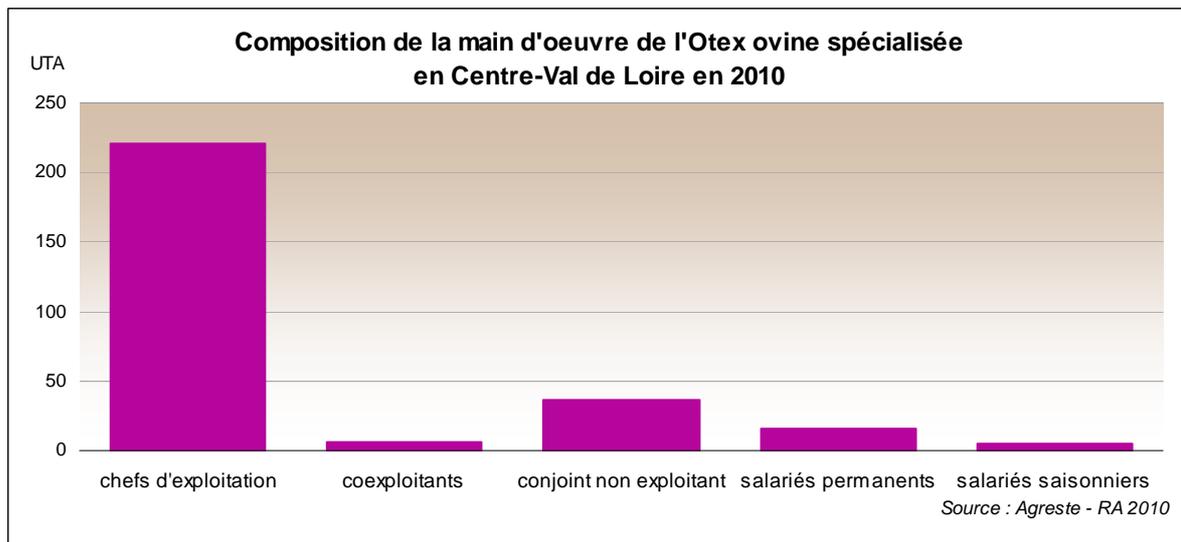
Forme juridique	Nombre moyen de tête, par exploitation avec ovins
Individuelle	68
GAEC	141
EARL	150
Autres formes sociétaires	228

Les petits troupeaux se trouvent majoritairement dans les structures individuelles alors que les grands troupeaux sont le plus souvent détenus par des formes sociétaires de type SCEA ou EARL.

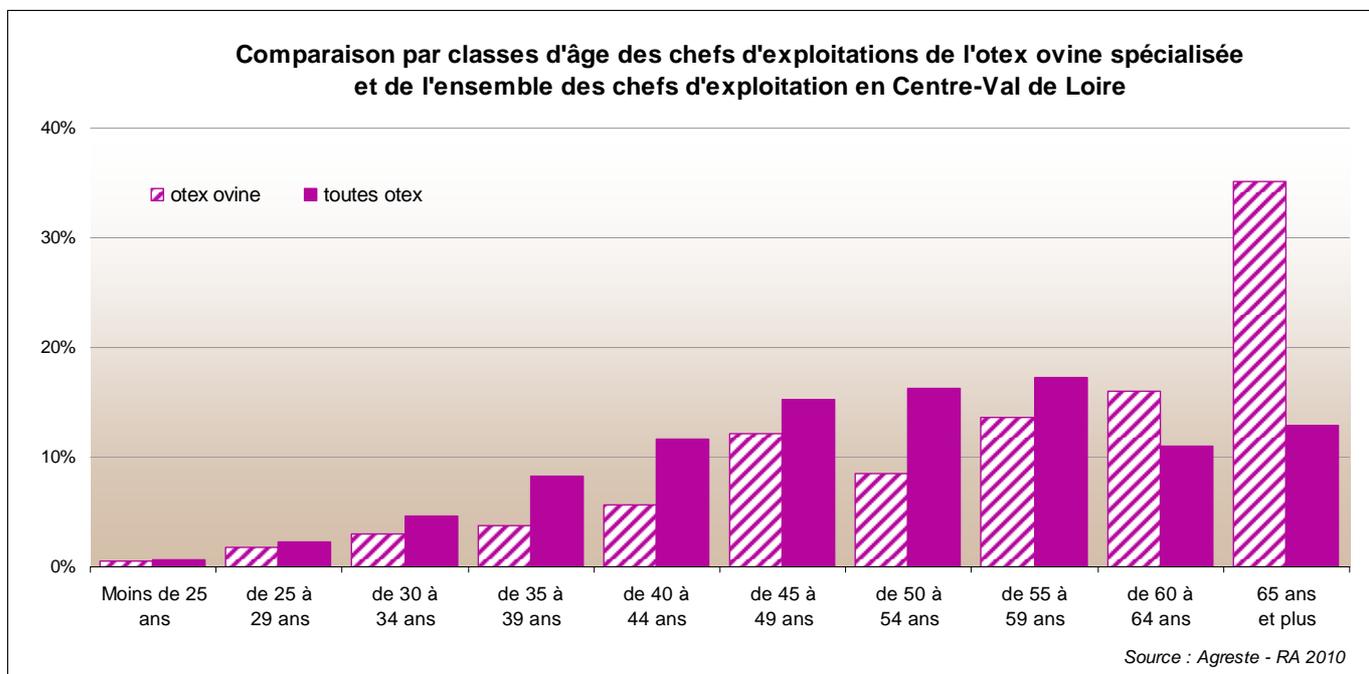
Source : Agreste - RA 2010



### 1.3 La main d'œuvre destinée aux ovins



Les salariés (permanents et saisonniers) représentent à peine 8 % de la main-d'œuvre de l'OTEX. 92 % de la main-d'œuvre est d'origine familiale.



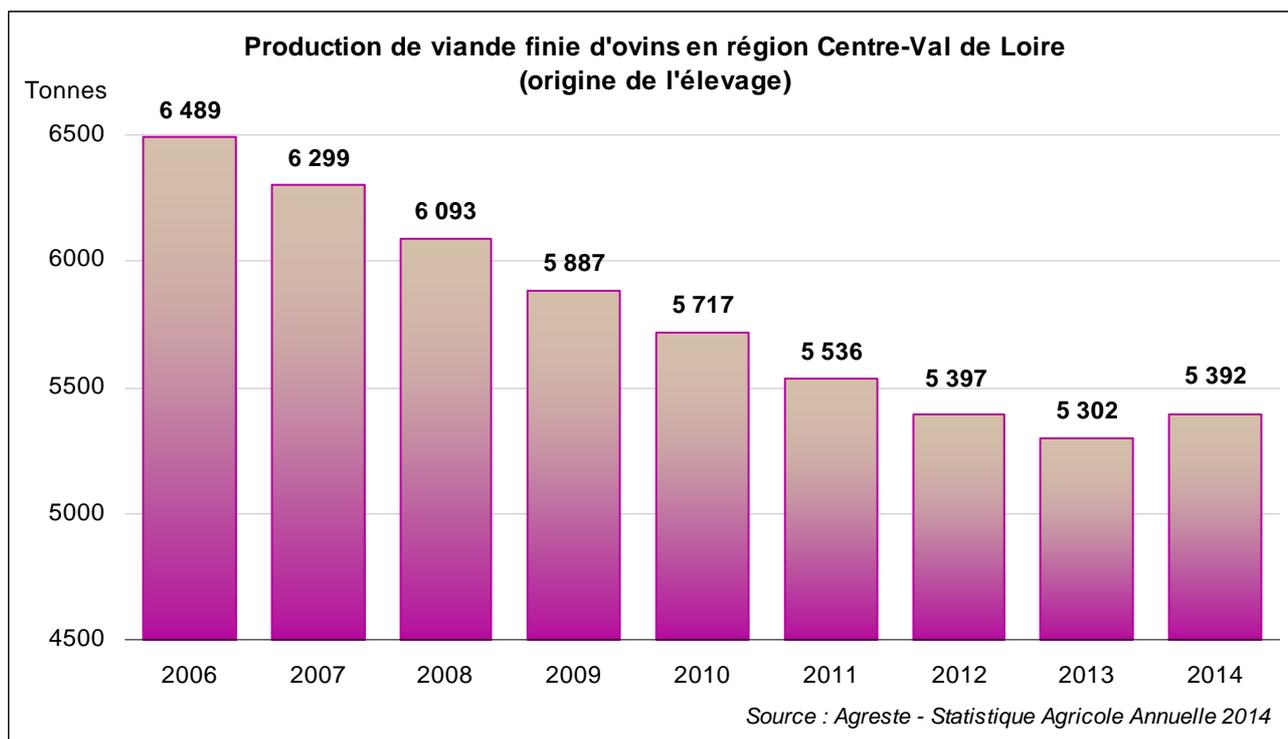
En 2010, les chefs d'exploitation spécialisés en élevage ovin sont plus âgés (59 ans) que les chefs d'exploitation en moyenne régionale (52 ans). Plus de 50 % des chefs d'exploitation de l'OTEX ovine spécialisée ont plus de 60 ans, contre à peine un quart pour l'ensemble des exploitations. Les chefs âgés de 65 ans et plus représentent à eux seuls plus de 35 % des chefs d'exploitation.

Source : Agreste – RA 2010		Effectif parmi les exploitations ayant des ovins		Effectif parmi les exploitations ayant au moins 50 brebis mères nourrices (y c. réforme)
		Non	Oui	Total
Recours au service de remplacement pour congés en 2009 ou 2010	Non	2 154		655
	Oui	66 (3%)		40 (6%)
	Total	2 220		695
		Moyenne	Médiane	
Nombre total de jours de remplacement		23	13	

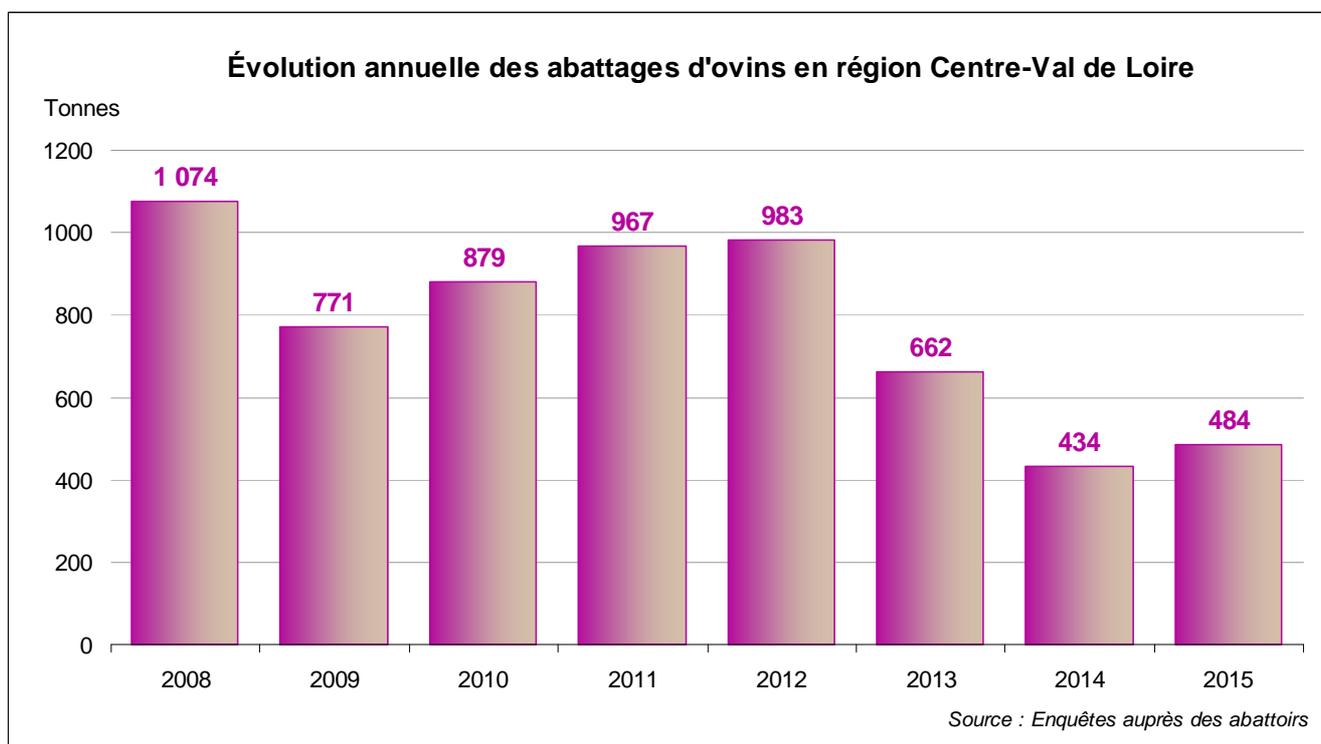
En 2010, il est peu fait appel au service de remplacement. Parmi les facteurs d'explication, la difficulté à trouver dans ces services une main d'œuvre spécialisée ou une préférence pour le recours à un groupement d'employeurs peuvent être évoquées.



## 2 Production de viande finie et abattages

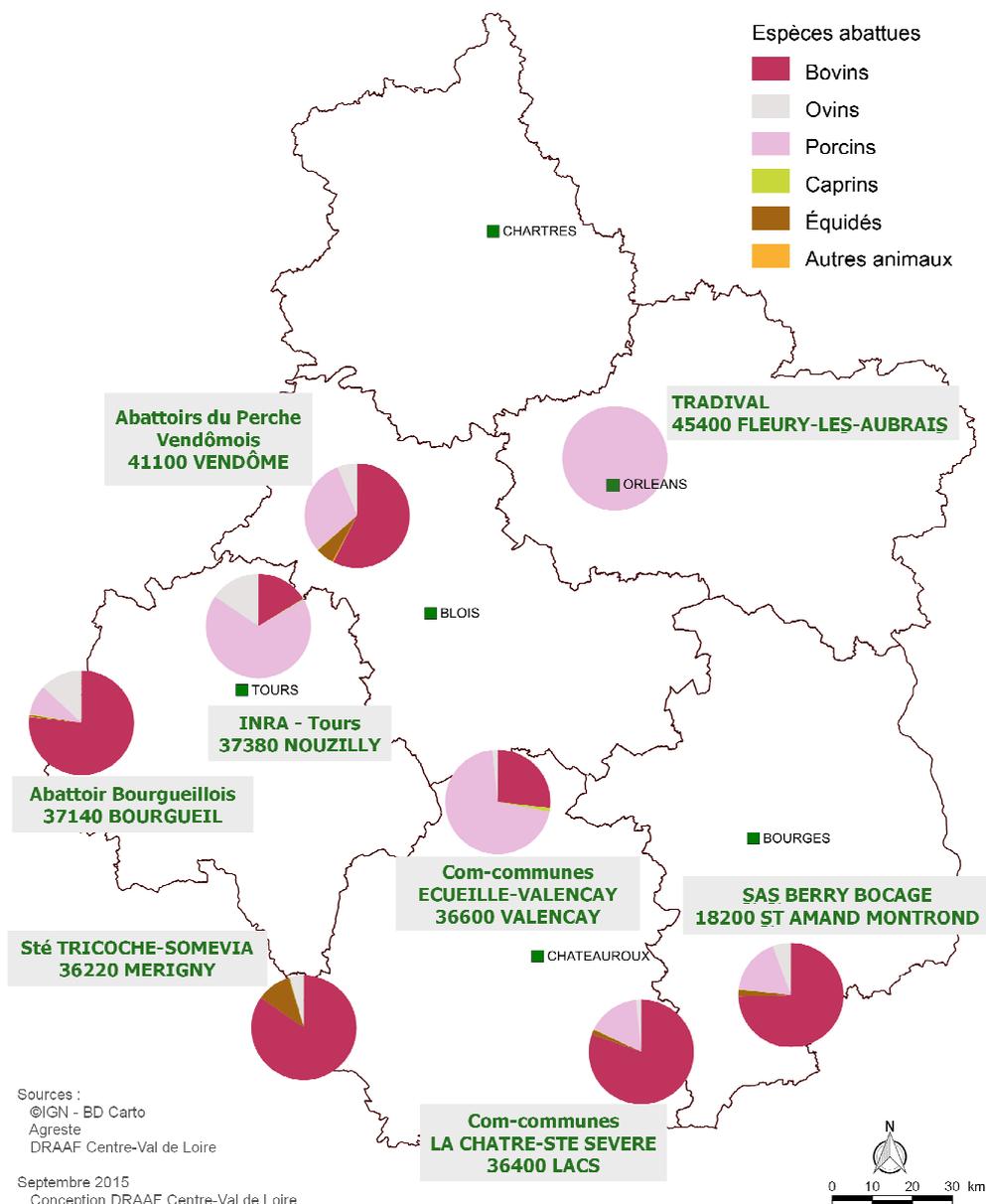


**Note de lecture** : contrairement à la production de viande finie, les abattages d'ovins en région ne présument pas de la région d'origine d'élevage de l'animal.



La brusque chute des abattages d'ovins amorcée en 2013, puis confirmée l'année suivante, est largement imputable à la fermeture de l'abattoir de Nogent-le-Rotrou (28) mi-2013, suivie quelques mois plus tard de celle de Blois (41). La diminution de la consommation de viande d'agneau aidant, le tonnage abattu en Centre-Val de Loire en 2014 a diminué de moitié par rapport à 2012. Le niveau semble se stabiliser en 2015.

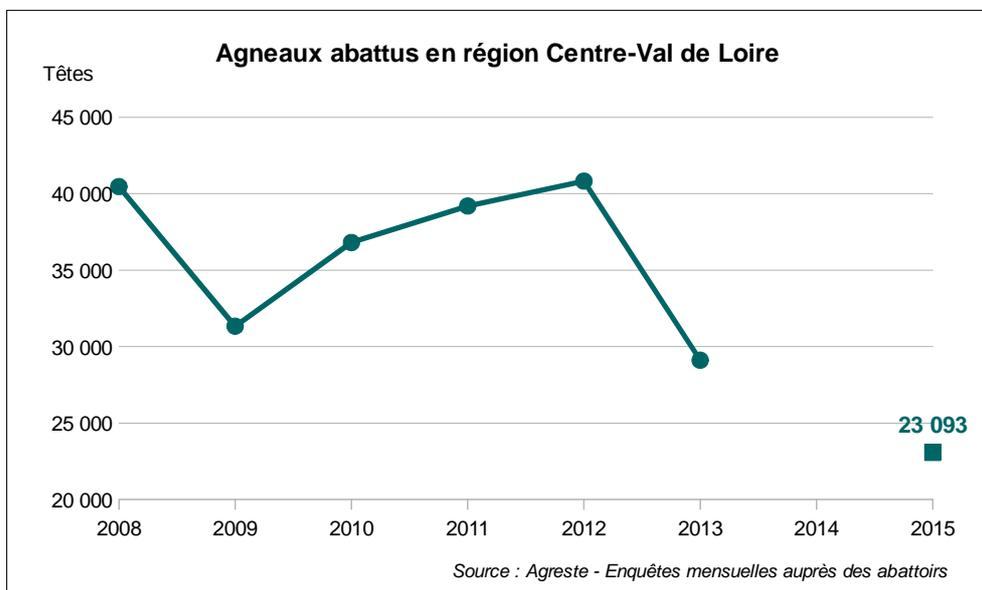


**Les abattoirs régionaux d'animaux de boucherie en 2014**


N°	COMMUNE	Gros bovins (%)	Bovins de moins de 12 mois (%)	Ovins (%)	Caprins (%)	Porcins (%)	Équides (%)	Autres (%)
8	SAINT-AMAND-MONTROND	67,49	7,06	5,67	0,19	17,49	2,10	
9	MERIGNY	76,09	8,64	4,34	0,27		10,67	
10	VALENCAY	19,56	7,25	1,73	1,18	70,28		
11	LACS	74,67	5,82	1,62	0,16	16,24	1,50	
12	NOUZILLY	16,17		15,43	0,27	68,13		
13	BOURGUEIL	63,62	13,20	13,00	0,30	9,32	0,44	0,13
14	VENDOME	53,68	3,81	6,12	0,24	30,23	5,61	0,32
15	FLEURY-LES-AUBRAIS					100,00		

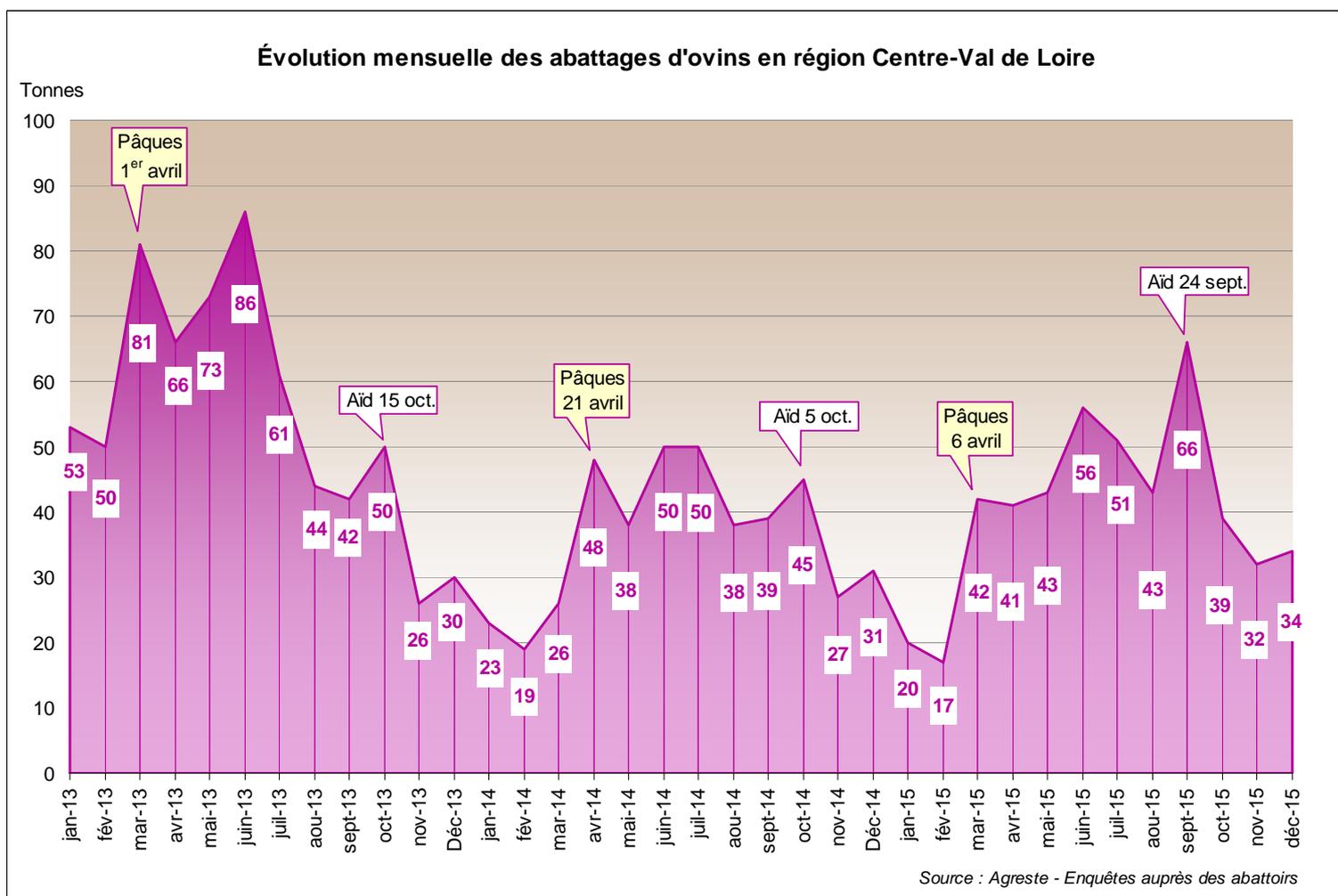
Des outils de faible capacité se maintiennent et assurent un service de proximité. Ce sont principalement des abattoirs mixtes dans lesquels les ovins représentent une part minoritaire de l'activité.





**Note de lecture :** erreur de saisie en 2014

En 2015, le poids moyen d'un agneau abattu en Centre-Val de Loire est de 19,9 kg.

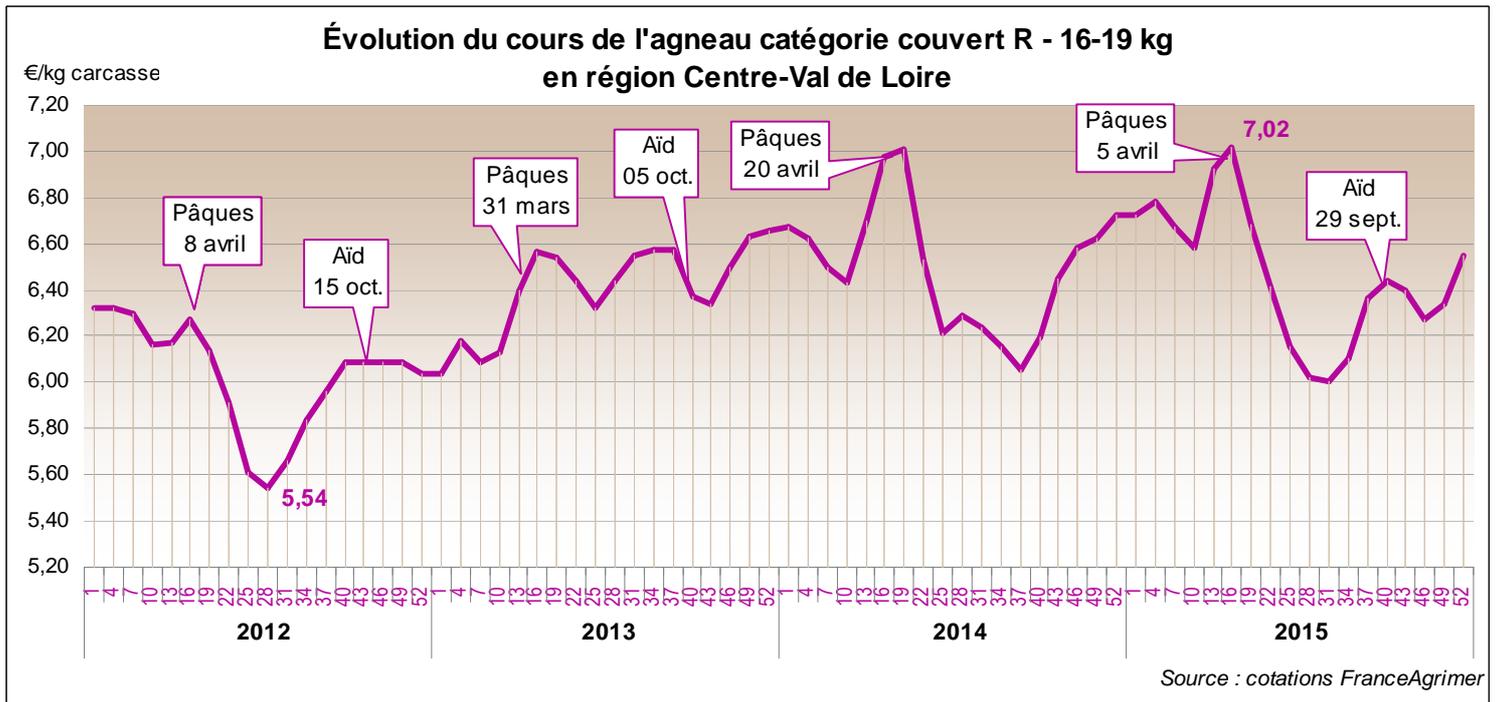


La saisonnalité des abattages est marquée. Le mois de juin et les fêtes de Pâques et de l'Aïd-el-Kébir constituent un pic pour la demande en viande ovine.



# 3 Les informations économiques de la filière

## 3.1 Evolution des prix : cours de l'agneau en bassin nord



Le caractère de la saisonnalité ne se dément pas sur les cotations de l'agneau R, même si en 2013 le pic est beaucoup moins marqué que les autres années. La tendance à l'augmentation des prix est régulière et se consolide depuis 2012.

**Note :** Une population déterminée d'opérateurs est chargée de la transmission des données en vue de l'établissement des cotations ovines « entrée-abattoir ». Il s'agit de tout opérateur qui abat ou fait abattre plus de 20 000 têtes d'ovins par an dans un ou plusieurs abattoirs lui appartenant ou non, à l'exclusion des ovins élevés sous les signes de qualité agriculture biologique. Le territoire national est divisé en deux bassins de cotations, Sud (avec pour centre de cotation Toulouse) et Nord (avec pour centre de cotation Poitiers). Ce dernier est choisi ici pour être le plus représentatif de la région Centre-Val de Loire.



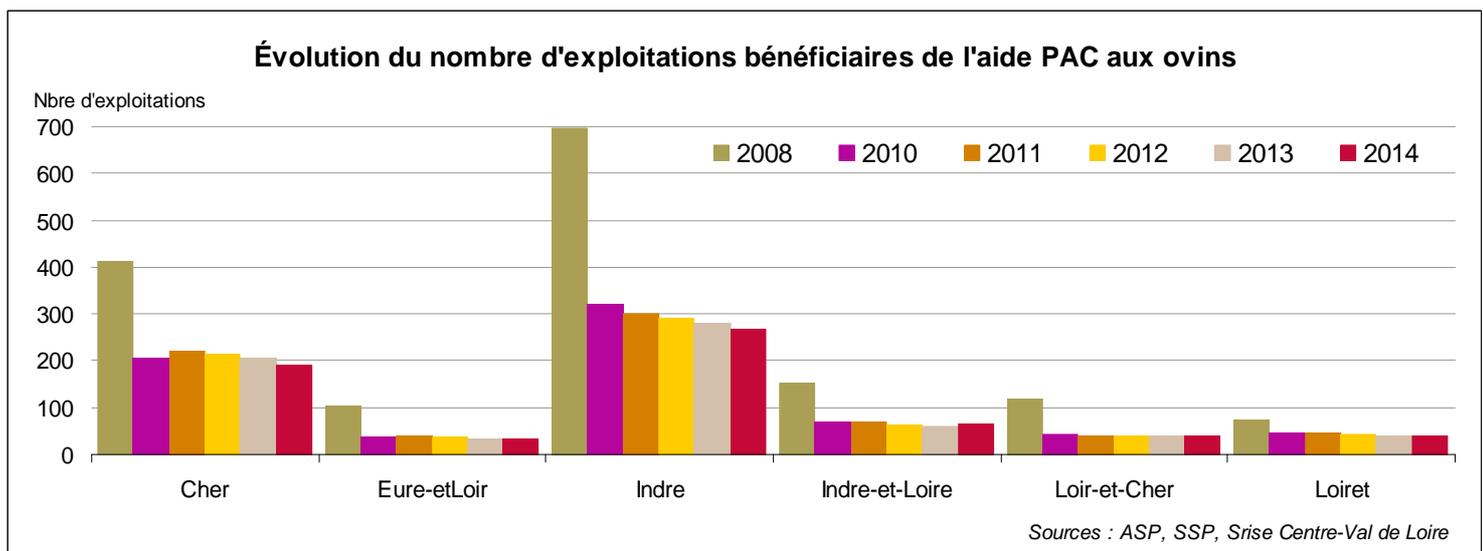
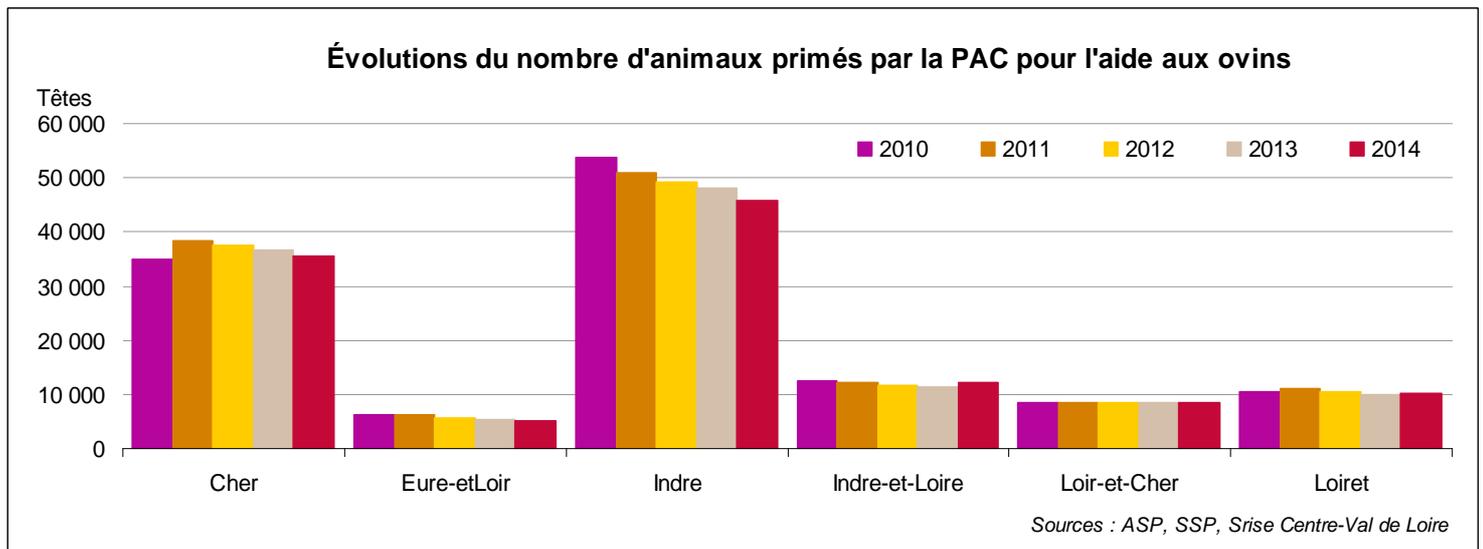




### 3.4 Aides versées aux exploitations ayant des ovins

	Exploitations bénéficiaires en 2014	Animaux primés en 2014 (en têtes)	Montants versés en 2014 (en euros)
Cher	192	35 514	825 750
Eure-et-Loir	32	5 245	122 878
Indre	268	45 883	1 082 936
Indre-et-Loire	66	12 364	293 883
Loir-et-Cher	38	8 411	195 373
Loiret	38	10 231	231 164
Centre-Val de Loire	634	117 648	2 751 986
<b>France de métropole</b>	<b>20 241</b>	<b>4 941 159</b>	<b>116 410 569</b>

Source : ASP (extraction au 09/05/2015), SSP, Srise Centre-Val de Loire



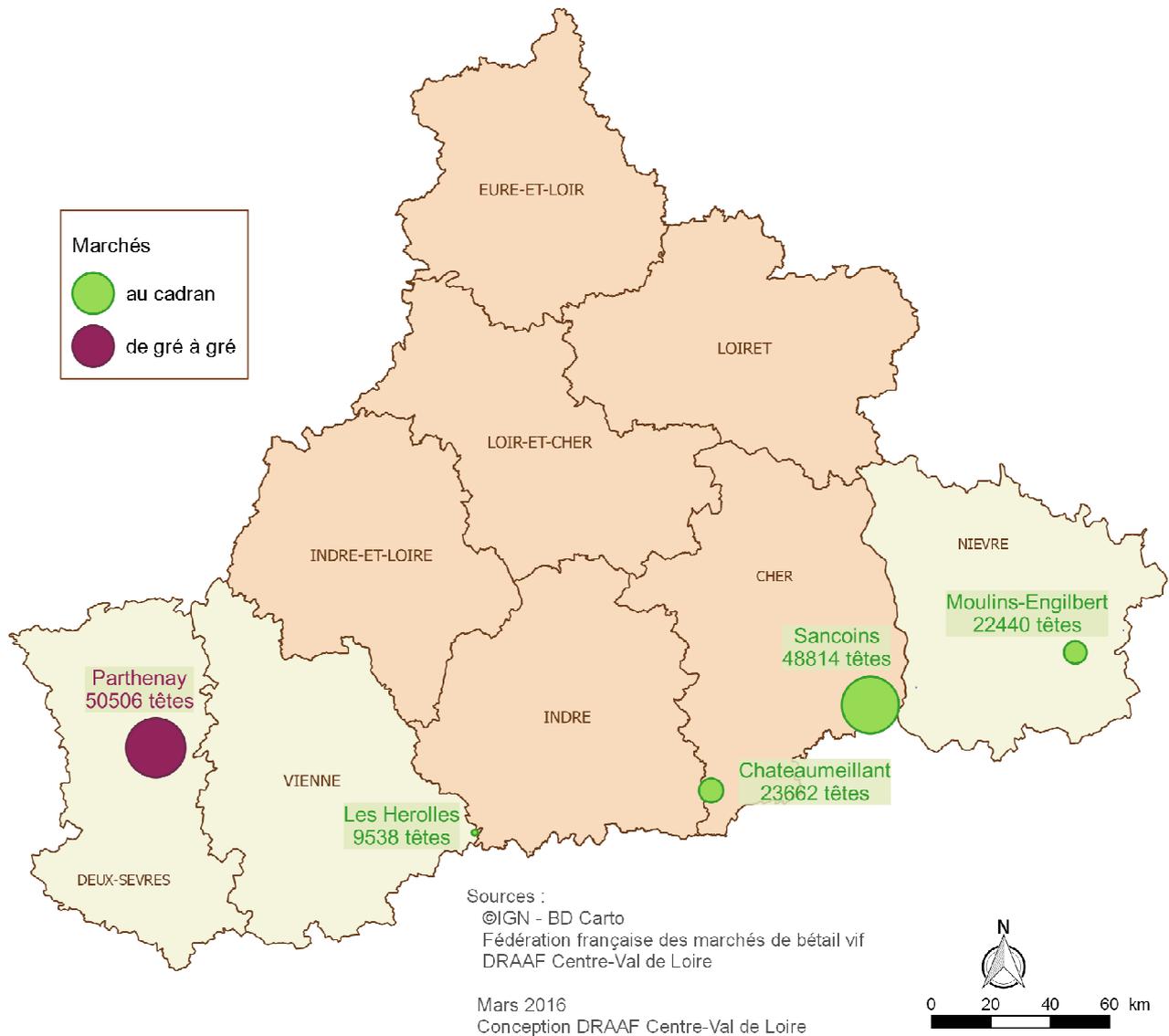


## 4.2 Le réseau des marchés



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Centre-Val de Loire

### Marchés ayant échangé des ovins et des caprins en 2015

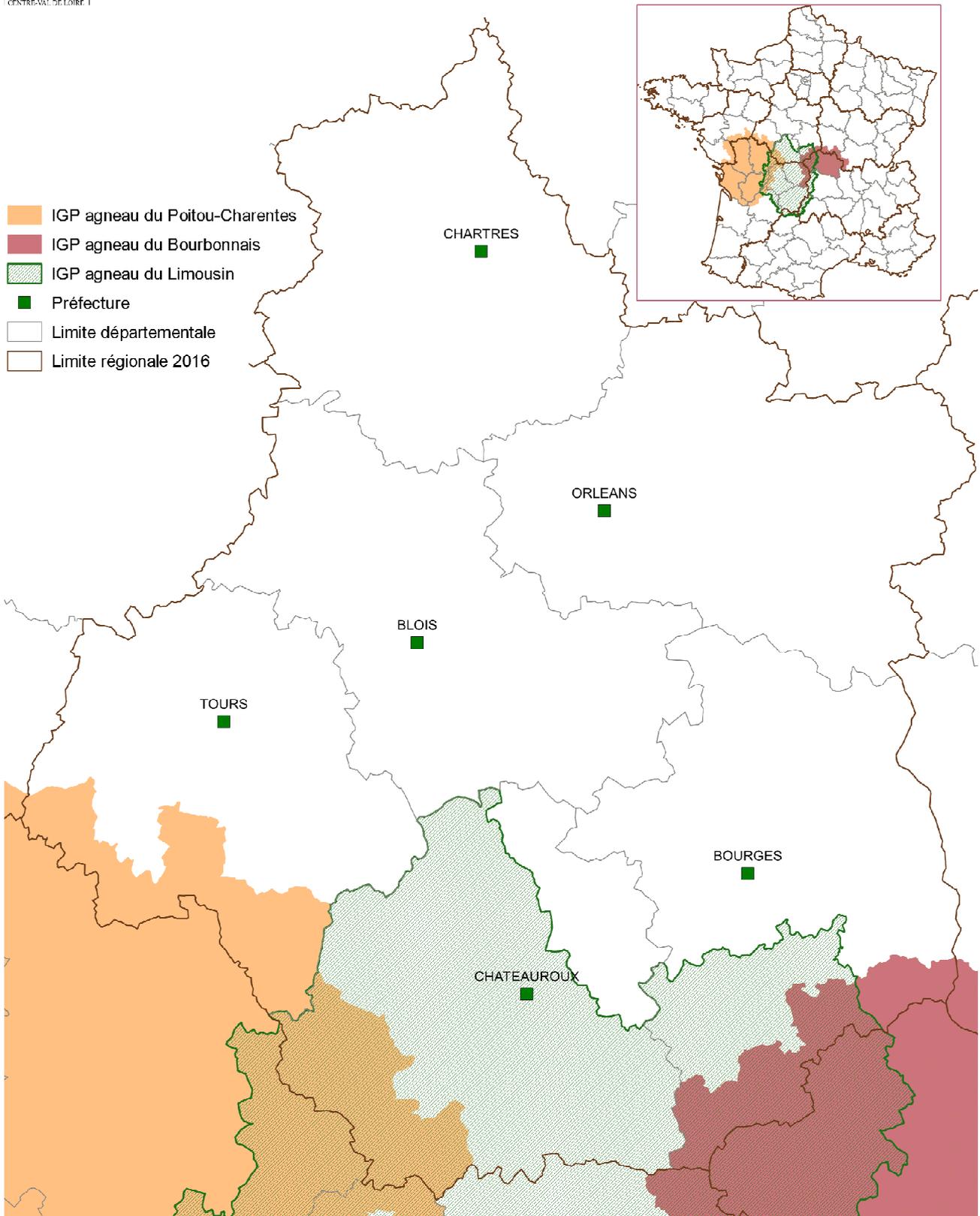


## 4.3 Les signes de qualité

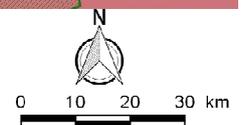


Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Centre-Val de Loire

### Aires géographiques des IGP agneau en Centre-Val de Loire



Sources :  
©IGN - BD Carto  
INAO  
Avril 2016 - Conception DRAAF Centre-Val de Loire

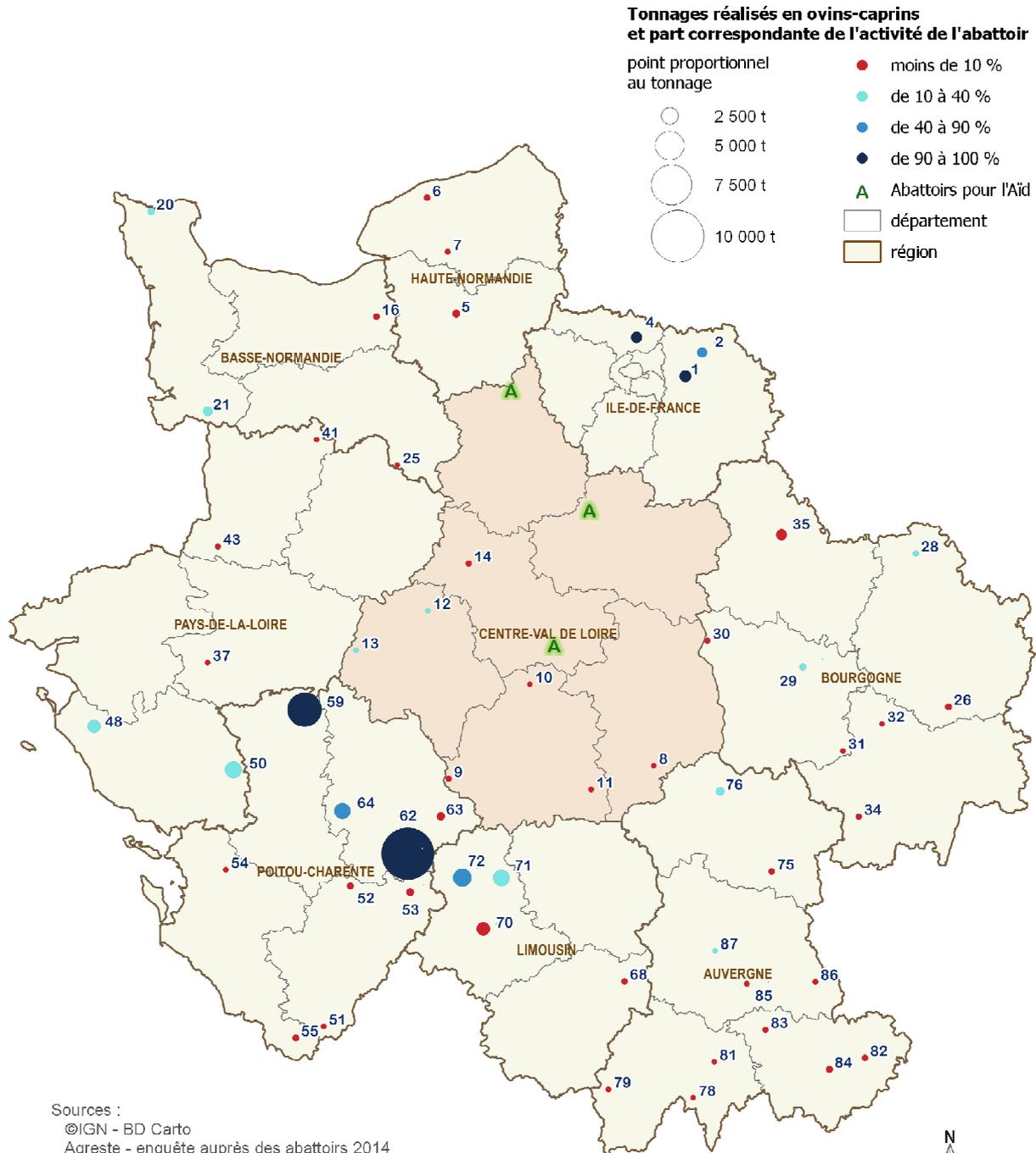


## 4.4 Le réseau des abattoirs



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Centre-Val de Loire

### Abattoirs ayant une chaîne d'abattage d'ovins en Centre-Val de Loire et régions voisines en 2014



Sources :  
 ©IGN - BD Cartho  
 Agreste - enquête auprès des abattoirs 2014  
 SIGAL  
 DRAAF Centre-Val de Loire

Mars 2016  
 Conception DRAAF Centre-Val de Loire



## 4.5 Les organisations de producteurs

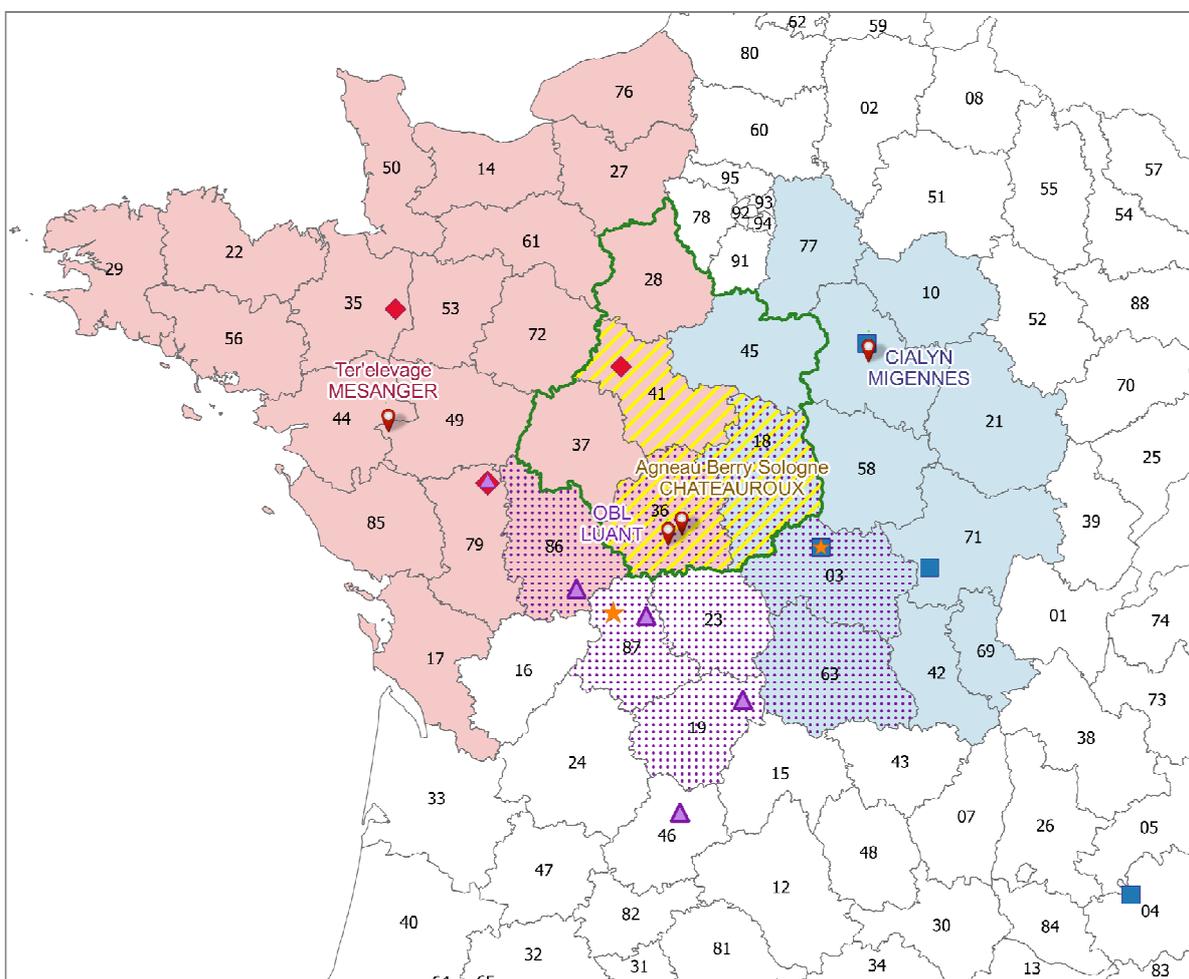
La filière ovine régionale est organisée autour de 5 organisations de producteurs (OP) : Ovin Berry Limousin (OBL), Agneau Berry Sologne, CIALYN, Ter'élevage et OPALIM (OP non commerciale).



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Centre-Val de Loire

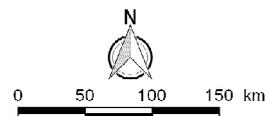
### Les organisations de producteurs et les coopératives ovines présentes en Centre-Val de Loire

- |                                   |                             |
|-----------------------------------|-----------------------------|
| Siège de l'organisme              | Abattoirs partenaires de :  |
| Cialyn                            | CIALYN                      |
| OBL                               | CIALYN-Agneau Berry Sologne |
| Ter'élevage                       | OBL                         |
| Agneau Berry Sologne              | OBL-Ter'élevage             |
| Limite région Centre-Val de Loire | Ter'élevage                 |
|                                   | Agneau Berry Sologne        |



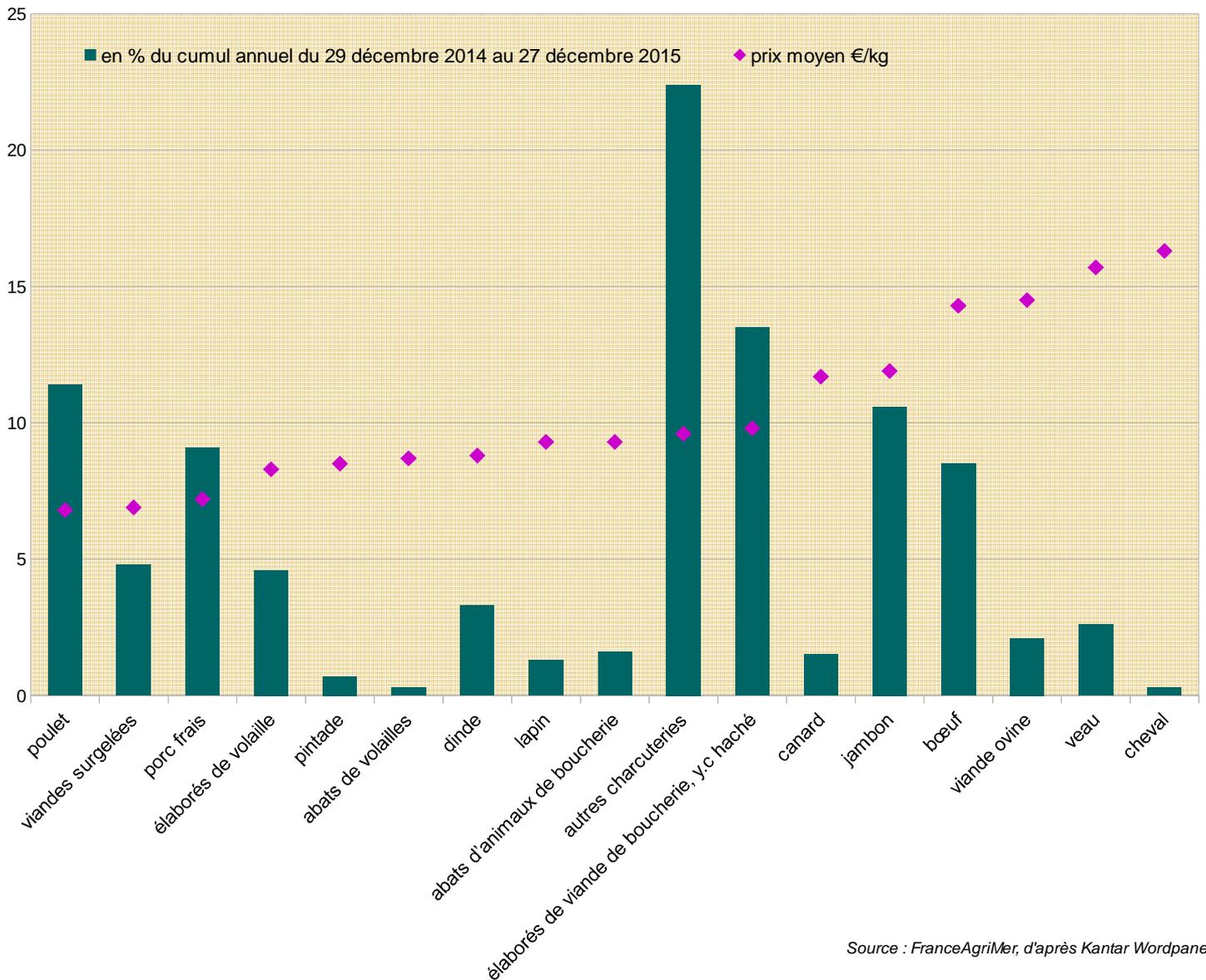
Sources :  
 ©IGN - BD Carto  
 Chambre régionale d'agriculture  
 Centre-Val de Loire  
 DRAAF Centre-Val de Loire

Mai 2016  
 Conception DRAAF Centre-Val de Loire



## 5 La consommation de viande en France

Achats des ménages de viande, volailles et charcuterie en 2015



En 2015, les achats de viande des ménages français sont essentiellement constitués de produits de charcuterie et de produits élaborés de viande de boucherie (viande hachée, saucisses) puis, dans une proportion moindre, de bœuf, de poulet, de jambon et de porc frais. La viande de veau, la viande ovine et les abats d'animaux de boucherie se positionnent comme des produits à demande faible.

La consommation de viande ovine est fortement régionalisée et plus fréquente chez les personnes plus âgées et aisées. Le prix de vente élevé constitue un frein à la consommation dans un contexte économique tendu. Ce prix renchérit notamment quand se renforce l'autofourniture du marché français. Les achats se concentrant sur les gigots et les côtes posent le problème de la valorisation du quartier avant et renchérissement des pièces disposant des meilleurs débouchés. La viande ovine ne connaît pas encore le steak haché. (Source : Les synthèses de France AgriMer - juin 2012- numéro 14 – La consommation de viande ovine : une baisse difficile à enrayer)

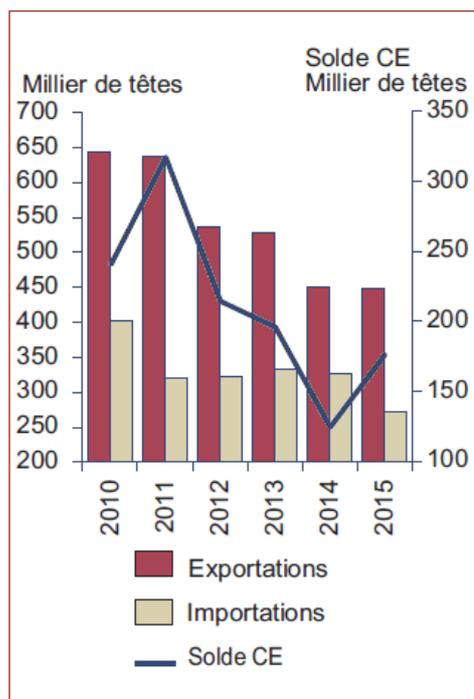




# 6 La filière ovine : France, Europe, monde

## 6.1 Le commerce extérieur français

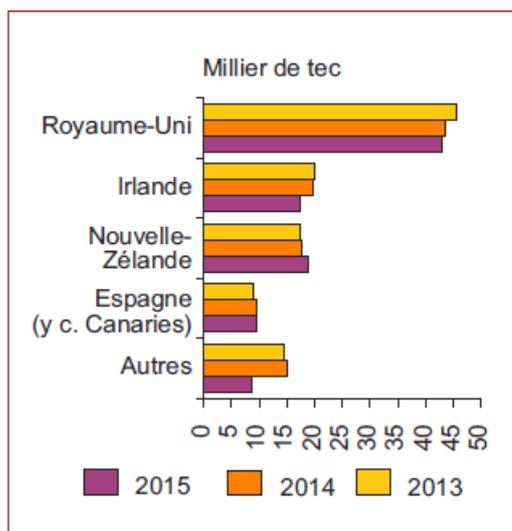
### 6.1.1 Commerce extérieur d'agneaux vivants



En baisse depuis 2011, l'excédent du commerce extérieur des agneaux vivants se redresse en 2015 (+ 124 000 têtes en 2014 et +176 000 têtes en 2015), avec un net repli des importations et des exportations stables. En 2015, les importations d'agneaux vivants chutent de plus de 55 000 têtes, passant de 326 500 animaux en 2014 à 271 000. Ce recul est constant sur l'année, à l'exception de période de fête de l'Aïd, à l'automne. Sur cette période, les importations augmentent de 15 000 têtes par rapport à 2014, l'offre disponible dans les exploitations n'étant pas en mesure de satisfaire la demande. Le repli s'explique principalement par la chute des importations en provenance d'Espagne (- 21 000 têtes entre 2014 et 2015). Pour des volumes réduits, la Roumanie et la Hongrie diminuent également leurs ventes à la France : aucune importation en provenance de la Roumanie et - 85 % depuis la Hongrie.

Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

### 6.1.2 Importations françaises de viande ovine



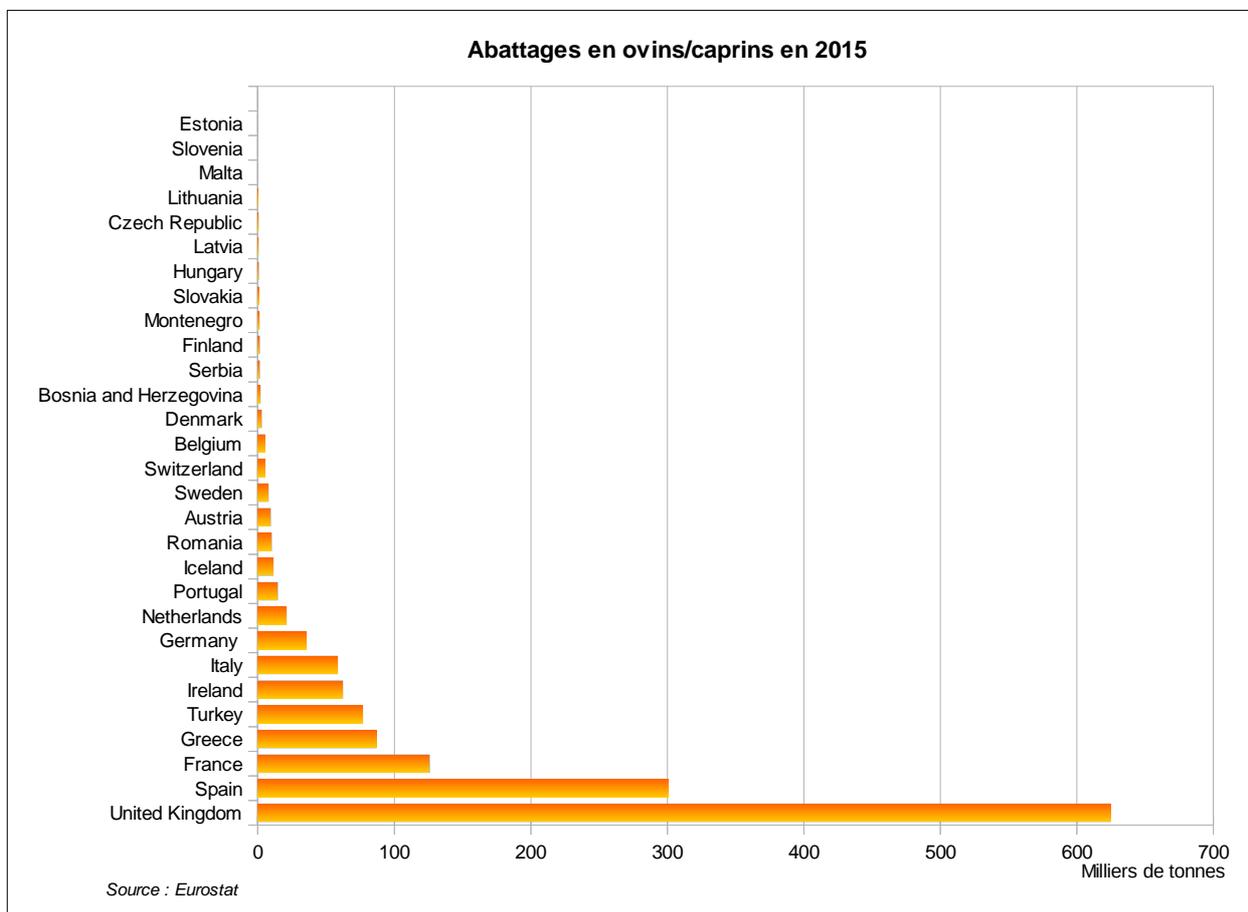
En baisse continue depuis 2010, les importations de viande ovine fléchissent en 2015 de plus de 7,5 % par rapport à 2014, pour atteindre 97 000 tec. Elles sont inférieures de 12,5 % à la moyenne des cinq dernières années. Le repli est général, quelle que soit la période de l'année.

Le Royaume-Uni demeure le principal fournisseur en viande ovine de la France. Les importations en provenance de ce pays sont néanmoins en repli de plus de 1 % en volume et de 0,9 % en valeur. Celles en provenance d'Irlande connaissent les mêmes évolutions. En revanche, après plusieurs années de repli, les importations en provenance de Nouvelle-Zélande progressent de 7,5 % en 2015 par rapport à 2014.

Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

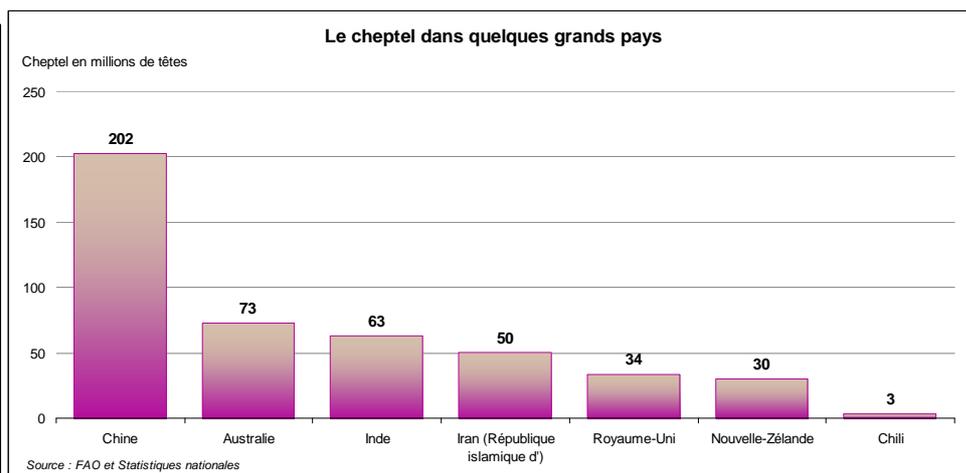
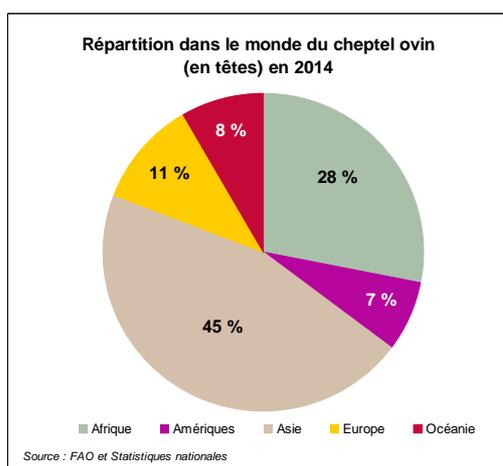






## 6.3 Les ovins dans quelques zones productrices

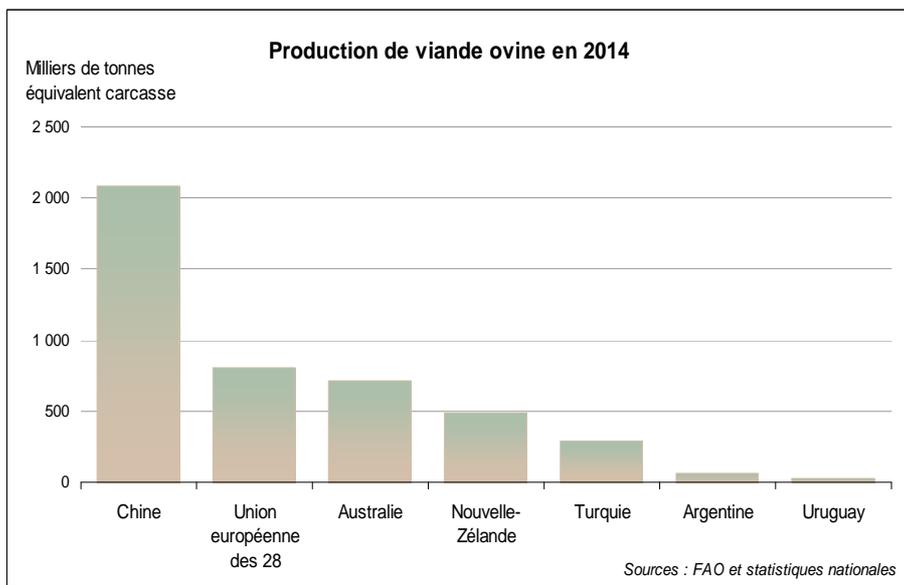
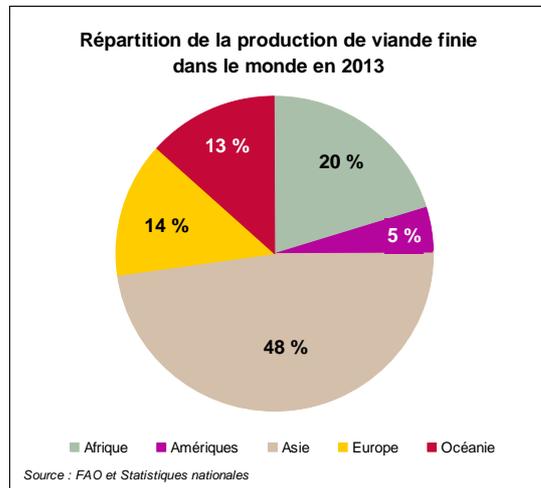
### 6.3.1 Le cheptel



En 2014, on compte 1,2 milliards de têtes ovines à travers le monde.

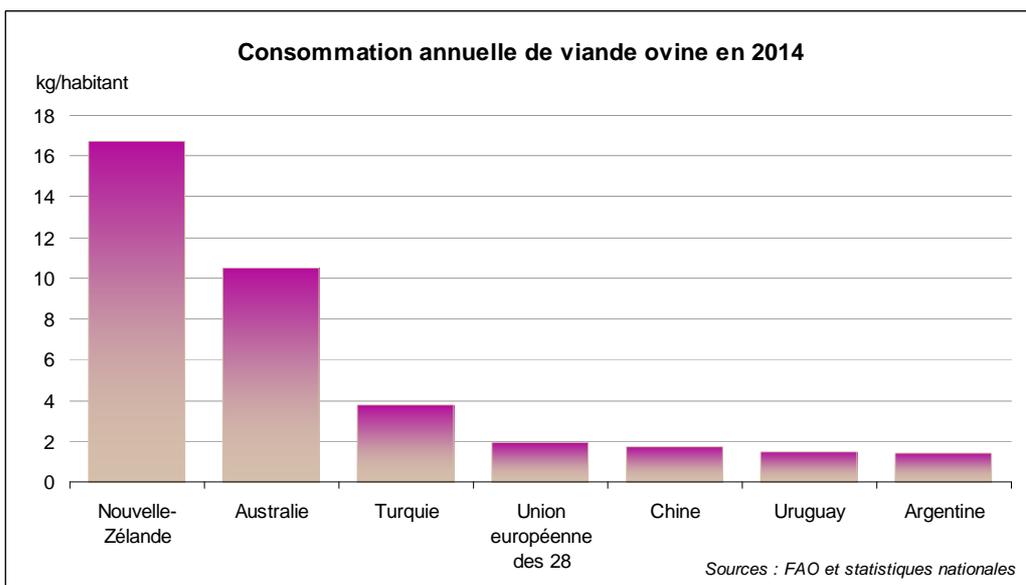


## 6.3.2 La production de viande ovine finie



Les producteurs de viande finie sont fort logiquement les mêmes que les détenteurs de grands troupeaux. Ainsi la Chine se place en tête pour la production de viande finie en 2014. Faible consommateur de viande ovine, le pays nourrit les zones friandes de viandes d'agneau et plus faiblement dotés pour la production.

## 6.3.3 La consommation de viande ovine par habitant



Ainsi la Nouvelle-Zélande arrive en tête de la consommation en kg par habitant et par an. En 2014, un Néo-Zélandais mange plus de 16 kg de viande ovine par an, contre moins de 2 kg pour l'union européenne des 28 (en moyenne), la Chine, l'Uruguay et l'Argentine. Les plus grands consommateurs d'agneau n'en sont donc pas les principaux producteurs.



## **Note méthodologique**

Cette note méthodologique décrit les sources des données présentées dans le dossier.

### **Statistique Agricole Annuelle (SAA)**

Les données issues de la SAA sont relatives aux statistiques d'utilisation des terres et de production agricole : superficies, rendements, quantités récoltées dans le domaine végétal, effectifs, poids ou quantités moyennes et totaux pour les productions animales (viande, œufs, lait, volailles).

Chaque année, les services régionaux d'information statistique et économique établissent un état statistique se rapportant à la campagne agricole écoulée et donnant notamment : l'utilisation du territoire départemental ; la répartition des terres arables ; les superficies, rendements, productions récoltées pour la partie végétale ; les effectifs du cheptel, de la basse-cour et du clapier ; la production laitière et la production avicole.

La SAA est une opération de synthèse utilisant l'ensemble des informations disponibles sur un sujet donné. Ces informations peuvent être des résultats d'enquêtes, des évaluations de correspondants et d'experts, des données chiffrées fournies par des organismes techniques professionnels. Les résultats de la SAA sont le fruit d'arbitrages conduisant à des données cohérentes dans le temps et homogènes dans l'espace.

### **Enquêtes Structure des exploitations agricoles – recensements agricoles**

Les recensements agricoles fournissent des résultats détaillés sur la structure des exploitations agricoles. Ils ont eu lieu en 1979, 1988, 2000 et 2010.

Entre les recensements, les données relatives aux structures des exploitations agricoles sont actualisées par les enquêtes Structures. Ces enquêtes, par sondage stratifié, ont été conduites en 2003, 2005, 2007 et 2013.

Ces enquêtes répondent à trois objectifs : connaître la structure des exploitations et mesurer son évolution ; connaître l'évolution des productions agricoles ; suivre la population agricole.

Toutes les exploitations agricoles identifiées lors du dernier recensement agricole peuvent être concernées par l'enquête Structure. Celle-ci est organisée dans chaque région métropolitaine avec un plan de sondage spécifique par département.

### **Enquête RICA**

Mis en œuvre en France depuis 1968, le RICA est une enquête réalisée dans les Etats membres de l'Union européenne selon des principes et des règles communs.

Les données de base sont recueillies à partir d'une fiche d'enquête comprenant la comptabilité agricole de l'exploitation et d'autres données technico-économiques.

Cette enquête, réalisée par sondage, permet d'analyser le fonctionnement micro-économique des exploitations agricoles et de suivre particulièrement l'évolution des charges, des résultats et des capitaux engagés dans ces exploitations.

L'enquête couvre l'ensemble des moyennes et grandes exploitations (au sens économique du terme).

Le recrutement des exploitations enquêtées se fait au niveau régional dans deux sous-échantillons correspondant à des modes différents de récupération des comptabilités auprès des offices comptables.

## Comptes de l'Agriculture

Les comptes de l'Agriculture sont un prolongement des travaux de comptabilité nationale menés pour l'ensemble de l'économie. Ils visent à fournir une description spécifique et plus détaillée de l'activité agricole.

Ils présentent une analyse de la formation du revenu tiré de l'activité agricole. Pour chaque année, ils valorisent les ressources (valeur des différentes productions et des subventions) et les emplois (valeur des consommations intermédiaires, des charges financières et salariales).

Les comptes de l'Agriculture concernent l'activité agricole (les activités liées à la forêt, la pêche et celles des industries agro-alimentaires ne font pas partie du champ). Outre la culture et l'élevage, la production de vin des coopératives viticoles est considérée comme une activité caractéristique des comptes de l'agriculture. Font également partie du champ les services annexes à l'agriculture : préparation des terres, protection des cultures, opérations de récolte, exploitation de systèmes d'irrigation, taille des arbres fruitiers et des vignes, conduite des troupeaux, etc.

Les unités de base sont les exploitations agricoles (au sens de la statistique agricole, c'est-à-dire qui atteignent un certain seuil de dimension minimum), les coopératives viticoles, les entreprises de travaux agricoles (ETA), les coopératives d'utilisation du matériel en commun (CUMA) et les centres d'insémination artificielle (CIA).

## Les indicateurs de revenu : RCAI

Les résultats reposent sur un nouveau système s'appuyant sur le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). Ce système permet de mettre en cohérence les comptes de l'agriculture avec le RICA et ainsi, de disposer en même temps d'indicateurs d'évolution des revenus et de disparités selon les orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) ou les régions.

Ces indicateurs de revenu, basés sur le RICA, portent sur le champ des exploitations moyennes et grandes, et sont le fruit d'une méthode d'actualisation des données, appliquée pour pallier le retard d'un an de la disponibilité des résultats du RICA.

Grâce à cette nouvelle méthode, il est aujourd'hui possible de suivre au niveau régional les évolutions et les niveaux de revenu pour la moyenne régionale et pour les principales OTEX de la région Centre-Val de Loire.

## Orientation technico-économique (OTEX) :

La réforme de la politique agricole commune de 2003 instituant le découplage des aides liées à la production a conduit à créer le concept de **production brute standard (PBS)** qui succède à l'ancien concept de marge brute standard (MBS), désormais obsolète. Il en découle une **nouvelle typologie européenne des exploitations agricoles**. Cette nouvelle classification des exploitations selon leur **spécialisation** (orientation technico-économique : OTEX) et leur **taille économique** a été utilisée pour la première fois pour la diffusion des résultats du recensement agricole de 2010. Elle est utilisée depuis pour la diffusion des résultats des enquêtes sur la structure des exploitations (ESEA 2013) et du réseau d'information comptable agricole (Rica).

## Dossiers thématiques DRAAF Centre-Val de Loire

Les dossiers thématiques de la DRAAF Centre-Val de Loire ont pour objectif de rassembler dans un même document l'ensemble des données mobilisables sur un thème particulier. Ils font appel à différentes sources tant internes au ministère de l'agriculture qu'externes. Ils ont également pour vocation de présenter à terme les politiques publiques du domaine traité. Les dossiers sont régulièrement actualisés en fonction de la publication des données.

### Pour en savoir plus :

Site Agreste : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Site DRAAF Centre : [www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/](http://www.draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/)



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Cité Coligny – 131 rue du faubourg Banner  
45042 ORLEANS CEDEX 1  
Tél : 02 38 77 40 00